

La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique



Bachar al-Assad contesté par son oncle
page B5



La première chronique de **Christian Tortora**

Oui, le cirque de la F1 aime **Montréal**
page S2

MasterCard et Visa dans le collimateur de la justice américaine
page C6

1 3 4 6 MONTRÉAL, MARDI 13 JUIN 2000 • 116^e ANNÉE, NO 231, 74 PAGES, 4 CAHIERS • 60 ¢ TAXES EN SUS / EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC, HULL-OTTAWA 70 ¢

Sacré-Coeur fustigé pour son cafouillage aux urgences

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Pénurie de personnel infirmier qualifié, manque de collaboration entre médecins et infirmières, aménagement inadéquat des lieux : les urgences et le programme de traumatologie de l'hôpital du Sacré-Coeur sont durement écorchés par deux rapports d'enquête rendus publics hier par le Collège des médecins et l'Ordre des infirmières du Québec.

Les rapports soulèvent de nombreuses questions sur la capacité de Sacré-Coeur — le plus gros des quatre centres tertiaires de traumatologie québécois, avec 52 000 patients par année — de prodiguer des soins de qualité aux malades qui y sont transportés.

« À moins d'amélioration rapide et substantielle des conditions d'exercice, des patients traumatisés continueront à échapper au filet de sécurité que constitue l'application rigoureuse des règles et des procédures du Programme de traumatologie », a été notamment lire dans le rapport du Collège.



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse
Le président du Collège des médecins, le Dr Yves Lamontagne et la présidente de l'OIIQ, Gyslain Desrosiers.

Déclenchée en février, l'enquête faisait suite aux rapports de coroners sur les morts « évitables », à l'été 1998, de deux jeu-

nes accidentés de la route admis à Sacré-Coeur. Jean-Sébastien Martel, 18 ans, et Isabel Perreault, 28 ans, avaient respectivement succombé à une administration excessive de soluté et à une surdose de médicaments.

Les conclusions du Collège et de l'Ordre des infirmières (OIIQ) sont d'autant plus inquiétantes que plusieurs des points faibles qu'ils relèvent avaient déjà été soulignés en 1998 par un comité d'évaluation du ministère de la Santé, sans qu'aucun changement ne soit apporté depuis. « La situation à l'urgence est très sérieuse et préoccupante », a affirmé en conférence de presse la présidente de l'OIIQ, Gyslain Desrosiers, flanquée de son homologue du Collège, le Dr Yves Lamontagne.

Comme le Collège, l'Ordre s'en prend à l'aménagement des urgences et du service de traumatologie : salle de triage qui ne permet pas de surveiller les patients en attente, salle de trauma trop exiguë et salles d'observation surpeuplées, espace inadéquat entre les civières dans les corridors — jusqu'au bureau de

Voir **SACRÉ-COEUR** en A2

■ Un père en deuil interpelle le ministre. Page A3

Trottinez-vous?



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Selon **Éric Blais** (notre photo) les petits modèles pliables et sans moteur coûtent entre 139 \$ et 389 \$, les plus gros, à moteur à essence, démarrent à 895 \$. Taxes en sus.

La nouvelle folie à deux roues atteint Montréal

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Dites adieu aux patins à roulettes. Adieu aussi aux rutilants vélos à 77 vitesses et aux planches à roulettes coiffées d'extra-terrestres à casquettes et au califourchon entre les genoux. La nouvelle folie à frapper est bien à roues, mais n'a rien de nouveau. C'est la trottinette et si vous n'en avez pas encore vu, ça ne saurait tarder.

Légère et pliable, transportable dans le métro ou dans les ascenseurs, cachée bien au fond d'un sac à dos, la

trottinette version 2000 fait des adeptes chez les fans d'exercice urbain qui veulent entretenir la forme.

À mi-chemin entre la planche à roulettes et le bolide de l'enfance des baby-boomers, celle qui arpente les rues est plutôt jolie et très high tech. Le corps est en aluminium et la planche, en bois. Les plus coûteuses sont munies d'un guidon doté d'un frein à main (qui ralentit la roue arrière en

Voir **LA NOUVELLE** en A2

Larose présidera les états généraux

C'est l'ex-syndicaliste **Gérald Larose** qui présidera les états généraux sur la langue promis par le gouvernement **Bouchard**. Québec doit annoncer avant la fin du mois la composition de la commission de neuf membres que M. Larose n'a accepté de diriger que si « certaines conditions » concernant son fonctionnement et son influence étaient remplies. Renforcement de la loi 101, affichage unilingue en français : « il n'y aura pas une question qui ne sera pas soulevée », avertit **Gérald Larose**, connu pour ses positions fermes sur la problématique linguistique.
À lire en page B1



La couronne nord dit Non à la CMM

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les maires de la couronne nord soutiennent avoir remporté une grande victoire, hier soir, alors que 99 590 de leurs concitoyens se sont déplacés depuis jeudi dernier pour aller voter à 97,6 % contre le projet défendu par la ministre des Affaires municipales, **Louise Harel**, qui veut inclure leur municipalité dans la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Le taux moyen de participation des personnes ayant droit de vote dans les 27 municipalités est de 37,8 %. Le plus haut taux de participation a été enregistré à **Saint-Placide** avec 56 %, et le plus faible à **Sainte-Thérèse** avec 14,9 %.

Au début de la campagne, l'objectif était d'avoir 100 000 personnes sur une possibilité de 299 777 électeurs : 2160 personnes ont voté OUI au projet Harel et 96 752 NON. Une somme de près d'un million de dollars a été utilisée par l'ensemble des municipalités pour mener cette campagne.

Peu après avoir appris le résultat final, le porte-parole des maires

Voir **LA COURONNE** en A2

■ Harel voulait éviter la confrontation. Page A4

Rubriques

Arts et spectacles B6 à B9	Le monde B5, C15
horaires spectacles B8	Loteries A2, A18
horaire télévision B7	Mots croisés C18, S14
Bandes dessinées C17	Mot mystère C19
Bridge C21	Opinions B3
Cyberpresse A16	Petites annonces C16
Décès C20	immobilier C16, C17
Économie C1 à C14	merchandises C17
Éditorial B2	emplois C17, C18
Étes-vous observateur C16	automobile C18, C19, C21
Feuilleton C18	affaires C6
Horoscope C21	Politique B1, B4

MÉTÉO



Passages nuageux
Max. 19, min. 13
Cahier Sports,
page 20



6 21924 98765 1

http://lapresse.infinet.net

Technodôme: décision attendue aujourd'hui

Le Port de Montréal hésite à céder le quai Bickerdike; Landry met en garde sa direction

CLAUDE-V. MARSOLAIS

À moins d'un revirement de dernière minute, le conseil d'administration du Port de Montréal va dire non aujourd'hui à la demande des promoteurs du projet de Technodôme, Heathmount Arts and Entertainment Corporation, des frères Reichmann, et la Société générale de financement du Québec (SGF), de leur céder le quai Bickerdike.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre hier sous le couvert de l'anonymat un haut dirigeant de la Ville de Montréal qui a assisté à des réunions stratégiques la semaine dernière.

Déjà hier, présentant une réponse négative, le vice-premier ministre **Bernard Landry** affirmait que la direction du Port de Montréal devra avoir de très bons arguments pour refuser de cé-

der le quai Bickerdike aux promoteurs du parc thématique. M. Landry participait alors à une conférence de presse pour annoncer un investissement dans une entreprise de haute technologie.

« Celui qui va se mettre en travers de 14 000 emplois, alors que lui a une job payée par le gouvernement, il est mieux d'avoir de sacrées bonnes raisons. Il devra démontrer qu'avec le même espace, il en créera autant », a-t-il lancé.

Le président-directeur général, **Dominic Taddeo**, a toujours émis publiquement des réticences à céder le quai Bickerdike situé à l'extrémité ouest du Vieux-Port de Montréal, signalant que cela obligerait le Port à trouver un autre emplacement pour y recevoir les navires qui transportent de la marchandise en vrac. La direction du Port de Montréal doit prendre une décision fi-

nale à ce sujet au cours d'une réunion qu'elle tiendra ce soir.

Généralement, le quai accueille une fois la semaine le bateau de ravitaillement des Îles-de-la-Madeleine et des navires en provenance de l'Amérique du Sud ou de l'Afrique.

Le dernier motif de réticence de l'administration portuaire concernait le prix de vente. Alors que les promoteurs offraient 14 millions, la direction du port soutenait qu'une évaluation faite par une firme indépendante situait le prix du terrain à 42 millions.

À la Société générale de financement, le vice-président aux Communications, **Jean-Yves Duthel**, se disait d'avis hier que l'administration portuaire donnerait une réponse affirmative.

Voir **TECHNODÔME** en A2

Suites de la une

Sacré-Coeur fustigé pour son cafouillage aux urgences

SACRÉ-COEUR / Suite de la page A1

l'infirmière-chef qui est situé dans une roulotte à l'extérieur de l'hôpital ! Il n'y a pas assez d'appareils pour suivre la condition des patients (moniteurs cardiaques, sondes thermiques, saturomètres, etc.) et les corridors sont dépourvus de cloches d'appel, note l'OIIQ, qui souligne également à gros traits le manque d'infirmières qualifiées. La situation est particulièrement critique la nuit, pas moins de 38 % des infirmières ayant deux ans ou moins d'expérience.

« Il n'y avait aucune politique de forma-

tion continue en traumatologie, ou de recertification annuelle des infirmières, c'est très inquiétant, a dit Mme Desrosiers. Il est temps de faire un virage. »

Le Collège et l'OIIQ notent aussi l'absence de leadership clair dans la prise en charge des patients en traumatologie. De plus, « la cohésion et la collaboration entre les infirmières et les médecins n'est pas toujours du niveau souhaité », selon le rapport du Collège.

Néanmoins, le Dr Lamontagne s'est abstenu de critiquer le travail des médecins de Sacré-Coeur, soulignant que le taux de survie des blessés y est supérieur à la

moyenne des autres centres tertiaires de traumatologie (86 % contre 79 %). Il s'oppose aussi à ce qu'on dépouille Sacré-Coeur de son statut de centre tertiaire. « Au lieu de fermer ça et d'essayer de redistribuer les patients — des grands traumatisés de partout au Québec — dans des hôpitaux moins compétents, essayons de restructurer le mieux possible », a-t-il dit.

Le directeur général de l'hôpital, le Dr Pierre Rollin, a qualifié de « recevables » les conclusions de l'enquête. « Pour les recommandations sur lesquelles on peut agir, plusieurs sont en cours de réalisation ou le seront dans les prochaines semaines », a-t-il assuré. Il en va autrement du réaménagement

des urgences. Un premier plan de 2,5 millions, ne visant que le secteur de la traumatologie, a été déposé à la régie régionale, mais il sera révisé pour inclure l'ensemble des urgences, une facture de 10 à 12 millions, a dit M. Rollin. Les urgences comptent présentement 35 civières, mais accueillent régulièrement plus de 50 patients.

Dans leurs recommandations — qui visent l'hôpital, mais aussi la régie, l'Université de Montréal (responsable du programme de formation en traumatologie), Urgences Santé et le ministère de la Santé —, les deux ordres suggèrent justement que soit accordé le financement nécessaire à l'amélioration des locaux.

La couronne nord dit Non à la CMM

LA COURONNE / Suite de la page A1

des 27 municipalités, Yvan Deschênes, a déclaré que ses collègues et lui faisaient maintenant appel au premier ministre Lucien Bouchard. « Les résidents de la couronne nord attendent une intervention de leur premier ministre, surtout depuis les derniers jours, alors que Mme Harel répète qu'elle refusera de prendre en compte la volonté démocratiquement exprimée. Comble de mépris, elle a refusé de recevoir le message de nos citoyens. Elle n'a même pas dix minutes à nous accorder. C'est un moment historique qui va marquer les annales de la couronne nord. Une mobilisation sans précédent. Sur une courte période de temps (la campagne a été écourtée par le devancement de l'adoption de la loi prévue pour jeudi), une campagne de deux semaines seulement », a expliqué M. Deschênes.

La majorité de ces élus locaux se rendront à l'Assemblée nationale ce matin dans l'espoir de rencontrer le premier ministre Lucien Bouchard.

Dans la municipalité de Rosemère du maire Deschênes, 54,8 % des personnes ayant droit de vote se sont déplacées et 98 % ont voté NON à la l'intégration de leur municipalité dans la CMM. « C'est le plus haut pourcentage jamais enregistré à une élection ou à une consultation populaire à Rosemère. C'est réellement exceptionnel ce que nous vivons, ce résultat va passer à l'histoire », a-t-il ajouté.

« À ceux qui vont prétendre que le vote n'est pas sorti, je vais leur répondre que pour bloquer un règlement municipal, il faut à Blainville 500 signatures, et pour cette consultation 5476 personnes se sont déplacées et 97,6 % d'entre elles ont voté NON. Je pense que même si le taux de participation n'est que seulement que de 23,4 % chez nous, le

message que nous livrons est significatif », a indiqué le maire de cette municipalité, Pierre Gingras.

Dans Sainte-Thérèse, le maire Élie Fallu, qui a déjà été ministre dans un gouvernement du Parti québécois, était lui aussi fier des résultats obtenus. « Soixante-cinq pour cent de nos résidents sont des locataires et nous avons tout de même enregistré un taux de participation de 14 % ce qui est très bien, et 95,4 % des personnes qui ont exprimé leur choix ont dit NON », a-t-il déclaré.

À Boisbriand, le taux de participation a été de 46,5 %, et 97,4 % ont voté NON. « Nous avons eu seulement 15 jours pour nous préparer. Nous n'avons pas joui de la même publicité que Mme Harel qui a eu des pages entières dans les médias. Mme Harel n'a pas un mot à dire, je l'ai invitée à plusieurs reprises à venir rencontrer nos concitoyens afin d'expliquer sa réforme, elle a toujours décliné l'offre », a souligné le maire Robert Poirier.

Au cours du week-end, M. Deschênes, sans nommer qui que ce soit, a accusé des personnes de faire de la désinformation en téléphonant à des contribuables. Le président de l'association du Parti québécois de Groulx, Michel Lefavre, s'est senti visé par ces propos et, hier, il a déclaré qu'en aucun temps un mot d'ordre avait été donné à cet effet. M. Lefavre, un résident de Sainte-Thérèse, a déclaré qu'il n'était pas allé voter parce qu'il n'était pas d'accord pour que l'argent des contribuables soit utilisé par les maires pour cette campagne.

Un porte-parole de la ministre des Affaires municipales a indiqué que Mme Harel ne fera aucune déclaration à la suite des résultats du référendum.

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, a lui aussi préféré de ne pas commenter. Il a dit espérer cependant que ces maires se joignent à la table de concertation présidée par Louis Bernard.

La nouvelle folie à deux roues atteint Montréal

LA NOUVELLE / Suite de la page A1

appliquant de la pression) et de pneus gonflables assurant aux 40 ans et plus au dos sensible, une glisse sage et presque confortable.

Puisqu'elle se range facilement, elle peut se garer dans les bureaux ou au resto (plus besoin de la laisser attachée au parcomètre) et elle ne suscite pas la grogne des passagers d'une rame de métro à l'heure de pointe. En plus, elle force l'exercice et permet de se glisser entre les voitures et les piétons. Comme les patins à roulettes, elles ne sont pas permises dans la rue, mais les policiers ont, jusqu'à maintenant, fermé les yeux.

Dans les grandes villes du Japon, elle a séduit plus de 50 000 utilisateurs en quelques mois. Puis, elle s'est imposée à Honolulu et sur la côte ouest américaine. Depuis Noël, elle s'est rapidement transportée jusqu'aux grandes villes de la Nouvelle-Angleterre comme New York où elle est devenue si courante que même le vénérable Andy Rooney, commentateur incisif de l'émission *60 minutes*, en a fait l'essai pendant une semaine, avant de revenir au taxi. En Europe, on se la dispute et les centres de location les offrent aux touristes qui veulent surfer dans les rues. À Londres, il s'en vend 4000 par semaine.

Qui la veut ? « Tout le monde, affirme Éric Blais, un des proprios de Spin, rue Saint-Denis, la seule boutique en ville à offrir des modèles à moteur. J'en vends chaque jour. »

En effet. Quand *La Presse* s'est présentée à la petite boutique pour immortaliser la fameuse trottinette, il n'en restait plus qu'à moteur. « J'en avais cinq à pied hier, et je les ai toutes vendues. Vous pouvez revenir demain, j'en aurai cinq autres... Mais je ne vous garantis rien ! »

À en juger par les questions des visiteurs, la nouvelle trottinette ne laisse pas indifférent. Dans la boutique, qui vend d'abord des planches à roulettes et tout l'attirail du parfait *skater*, des trottinettes sont bien en vue, sur un présentoir. Mais celles sans moteur sont introuvables. Il reste cependant cinq exemplaires de bolides à moteur. « Celles-là aussi intéressent les gens, affirme Éric. Au début, quand je parlais avec un modèle à moteur, au moins 30 personnes me faisaient signe d'arrêter ! On s'est tellement fait "achaler" qu'on a décidé d'en vendre chez nous. »

Pour s'en payer un, toutefois, il faut vider sa tirelire. Si les petits modèles pliables et sans moteur coûtent entre 139 \$ et 389 \$, les plus gros, à moteur à essence, démarrent à 895 \$. Ceux munis d'un moteur électrique (plus lourds, mais infiniment plus silen-

cieux) coûtent jusqu'à 1395 \$. Taxes en sus.

Pas donnée, la glisse en ville. Les experts prévoient que la trottinette à moteur fera long feu. À cause de son prix élevé et de son poids. Les modèles à pied pèsent 3 kg. Les motorisés, entre 10 et 20. Difficile de ranger autant de kilos dans un sac à dos.

Mais Éric Blais et son associé Dan Vez ne s'inquiètent pas. « Une maison de retraités négocie avec nous l'achat de 60 modèles pour ses pensionnaires, affirme Dan, qui, comme ses employés et associés, est un *skater* qui a vieilli et qui troque maintenant la folie du *skate* pour la plus sage trottinette.

« J'ai subi 27 fractures, renchérit Éric, un de ces *skaters* commandités qui ne fait pas ses 26 ans, converti aux vertus de la trottinette. Je n'ai plus envie d'appeler le matin pour dire que je ne peux pas rentrer au travail. » Les petits engins peuvent tout de même atteindre 35 km/h. Et dans une côte, encore plus.

En attendant, les trottinettes s'envolent et le public en délire en redemande. Il y a même des compétitions organisées entre casse-cou dont une qui se tenait il y a deux semaines au Stade olympique.

Reste à savoir maintenant si l'engouement durera aussi longtemps que pour les patins à roulettes, les vélos et les planches.

Technodôme: décision attendue aujourd'hui

TECHNODÔME / Suite de la page A1

mais en mettant des conditions. Ainsi, il signale qu'au lieu de vendre le quai Bickerdike, le Port pourrait consentir une location à long terme selon la formule du bail emphytéotique. Cela lui permettrait de compter sur un revenu annuel au lieu de voir le produit de la vente remplir les coffres de la Canada Lands Corporation, une société d'État fédérale.

M. Duthel rappelle que les partenaires ont déjà étudié d'autres alternatives, mais que seul le quai Bickerdike dispose de la superficie nécessaire (deux millions de pieds carrés), et qu'il occupe une position stratégique, à une courte distance du centre-ville et du Vieux-Port. « Il faudrait être inconscient pour refuser un investissement de un milliard qui va générer 12 000 emplois/personne pendant la construction et 14 000 emplois directs et indirects par la suite », soutient-il.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272

Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039

Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070

Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111

Télécopieur : (514) 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : (514) 285-6931

National, TéléPlus : (514) 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : (514) 285-6892

Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650

Port de retour garanti. (USP5003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne

à trois chiffres : 8-0-7

à quatre chiffres : 0-6-5-9

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants :

■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30 ;

■ à Val-d'Or : L'Écho, Le Citoyen et CJMV 102,7 en collaboration avec les Filles d'Isabelle et les Chevaliers de Colomb - conseils 2793 et 11078, Hôtel Confortel, 1001, 3^e Avenue, de 13 h à 20 h. Objectif : 700 donneurs ;

■ à Montréal : Hôpital St-Mary's, auditorium, 3830, rue Lacombe, de 10 h 30 à 16 h 30. Objectif : 70 donneurs ;

■ à Montréal : École de Technologie supérieure, grand hall, 1100, rue Notre-Dame Ouest, de 11 h à 17 h. Objectif : 100 donneurs ;

■ à Montréal : Poste de quartier 47 et Les Troubadours, Centre commercial Domaine, 3235, avenue de Granby, bureau 2001, de 10 h à 17 h 30. Objectif : 125 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Coulthard entre deux circuits

■ Il a beau être numéro deux dans la course au championnat du monde des pilotes, un domaine où chaque millième de seconde compte, David Coulthard (que l'on voit ici avec sa fiancée Heidi Winchelski), fan des griffes Boss et Gucci, a un gros problème avec la ponctualité. « Mon gérant en est très irrité », confie l'Écossais de 29 ans de l'écurie McLaren-Mercedes dans un entretien avec *La Presse* sur Internet. À lire demain dans le cahier Mode.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Les taxes perçues par Ottawa et Québec sur le pétrole sont-elles trop élevées?

L'établissement à Montréal de maisons closes supervisées par l'État serait-elle une bonne chose?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 79 %
Non: 21 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.



Vous déménagez ?

La Presse

Aviser votre camelot ou communiquer avec *La Presse*.
(514) 285-6911

Votre abonnement à *La Presse* sera transféré automatiquement à votre nouvelle adresse.

Télécopieur : (514) 285-7039

Actualités

Des milliers d'enfants éduqués sans suivi

Les commissions scolaires n'arrivent pas à vérifier la présence à l'école

MARC THIBODEAU

Nombre d'enfants québécois sont éduqués à domicile, parfois durant plusieurs années, sans qu'aucune commission scolaire n'intervienne pour évaluer la formation qu'ils reçoivent.

Cette situation perdure même si la Loi sur l'instruction publique précise qu'un enfant peut être dispensé de l'obligation de fréquenter l'école uniquement « s'il reçoit à la maison un enseignement et y vit une expérience éducative qui, d'après une évaluation faite par la commission scolaire ou à sa demande, sont équivalents à ce qui est dispensé ou vécu à l'école. »

Cheryl Stilwell, la présidente de l'Association catholique d'éducateurs au foyer du Québec, regroupant quelques centaines de familles, estime que la majorité des

parents qui éduquent eux-mêmes leurs enfants choisissent de ne pas signaler leur démarche aux commissions scolaires pour éviter les complications, notamment en ce qui a trait à l'évaluation.

« Certaines commissions scolaires ont encore une attitude très négative envers l'éducation à domicile. Il y en a même encore qui vont jusqu'à dire aux parents que c'est illégal », note Mme Stilwell.

Marguerite Corriveau, qui préside l'Association québécoise pour l'éducation à domicile, est aussi d'avis qu'une fraction « impor-

tante » des familles qui choisissent d'éduquer leurs enfants à la maison ne signalent pas leur démarche à la commission scolaire de leur région.

Mme Corriveau, qui réside au centre-ville de Montréal, parle d'expérience puisqu'elle a assuré elle-même l'éducation de sa fille jusqu'à la fin de sa troisième année avant de l'inscrire dans une école privée. Elle affirme qu'aucun organisme ne l'a contactée durant ces années pour lui demander de rendre des comptes relativement au sort de son enfant. « J'étais prête cependant. Je gardais tous les documents requis pour témoigner de sa progression scolaire », note la présidente de l'association, qui regroupe également quelques centaines de parents.

Sa situation n'a rien d'exceptionnel puisqu'aucun mécanisme ne permet aux commissions scolaires

de s'assurer que tous les enfants d'âge scolaire vivant sur leur territoire reçoivent une éducation appropriée. « Si des parents décident d'éduquer leurs enfants à la maison et qu'ils avisent la commission scolaire, elle procède à l'évaluation comme le prévoit la loi. S'ils n'avisent personne, on ne peut pas savoir que l'enfant existe », note le porte-parole de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Denis Pouliot.

Mme Corriveau est d'avis que les parents qui se placent dans une situation similaire à celle qu'elle a connu ne contreviennent pas à la Loi sur l'instruction publique puisque celle-ci ne précise pas « à quel moment » l'évaluation doit survenir. La loi n'exclut pas non plus qu'une personne ou un organisme autre que la commission scolaire puisse pratiquer l'évaluation, fait-

elle valoir.

Le ministère de l'Éducation écarte pour le moment toute question relativement à l'éducation à domicile puisqu'il est « en train de se faire une vision » à ce sujet, a précisé hier une porte-parole, Lise Ross, en soulignant qu'un dossier doit être remis d'ici quelques semaines au ministre de l'Éducation, François Legault.

Cette démarche s'inspire notamment du fait que le phénomène gagne en importance au Québec, affirme Mme Ross, qui ne dispose d'aucune donnée précise à ce sujet.

Mme Corriveau avance de son côté « qu'au moins » 2500 enfants québécois sont actuellement éduqués à domicile. « Et ça augmente », juge-t-elle. Mme Stilwell situe leur nombre entre 3000 et 5000.

« Passez aux actes maintenant »

En deuil de son fils, Jean Martel veut que le système réagisse rapidement



JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

« Pauline Marois a dit que lorsqu'elle a pris connaissance de la mort de nos enfants, elle l'avait senti comme si c'était la mort de son propre enfant. Si elle le pense sincèrement, elle ne va pas réagir dans 10 ans, elle va réagir dans les heures et jours qui vont suivre. »

Les rapports d'enquête sur les lacunes des urgences de l'Hôpital du Sacré-Coeur rendus publics hier par le Collège des médecins et l'Ordre des infirmières n'ont pas apaisé Jean Martel, dont le fils est mort à l'hôpital du boulevard Gouin, il y a deux ans, victime d'une administration excessive de soluté.

Il ne s'est d'ailleurs pas gêné hier pour interpellier en pleine conférence de presse les présidents des deux ordres professionnels, Yves Lamontagne et Gyslaine Desrosiers.

« Quand je vous regarde vous envoyer les bras en l'air en disant que vous faites confiance au système, moi, je voudrais que le système réagisse rapidement », a-t-il dit, la voix subitement envahie par l'émotion, avant de demander à ses interlocuteurs « d'essayer de comprendre les parents endeuillés ».

Comprendre les parents endeuillés, ça veut dire comprendre des gens las d'attendre des gestes concrets pour régler une fois pour toutes les problèmes qui ont contribué à la mort de leurs enfants.

Des enfants comme Jean-Sébastien Martel, mais aussi comme Isabel Perreault, emportée par une surdose de médicaments — pourtant prescrits par ses médecins — aux urgences de Sacré-Coeur, en août 1998.

« Il faudrait être certain que ces rapports vont avoir un suivi, que les recommandations qu'ils contiennent ne finiront pas sur une tablette », a commenté au téléphone Michèle Perreault, la mère d'Isabel.

Dans leurs rapports, le Collège et l'Ordre (OIIQ) déplorent notamment l'aménagement inadéquat des urgences de Sacré-Coeur et le manque d'infirmières spécialisées, des constats qui confirment les conclusions de Mme Perreault, elle-même infirmière. « Il me semble que c'est évident qu'on ne doit pas mettre du personnel non qualifié dans des endroits de pointe, c'est tellement élémentaire », dit-elle.

En entrevue, M. Martel a enfoncé le même clou, plaidant pour que l'on accélère la formation de personnel spécialisé. « Qu'on ait les appareils les plus sophistiqués et les plus belles salles de traumatologie, si on n'a pas le personnel suffisant, on ne sauvera pas plus de vies. »

L'Hôpital du Sacré-Coeur risque de vivre un été difficile, puisqu'il lui manquera une centaine d'infirmières, a dit le directeur général, le Dr Pierre Rollin. Les quarts de travail seront modifiés, les ressources concentrées sur les urgences et les unités de soins critiques, mais pas moins de 130 lits devront être fermés.

Raison de plus pour accélérer la cadence, juge M. Martel. « C'est assez les recommandations, passez aux actes maintenant et ça s'adresse aussi à Mme Marois », a-t-il dit.

M. Martel devra attendre encore un peu : la ministre de la Santé a refusé hier après-midi de commenter les rapports, dont elle n'avait pas encore pris connaissance, a dit son attachée de presse, Nicole Bastien.

STCUM : les employés d'entretien votent aujourd'hui

La Société de transport est confiante que l'entente sera ratifiée

ANDRÉ DUCHESNE

Les 2000 employés du syndicat de l'entretien de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) se prononceraient aujourd'hui en assemblée générale sur l'entente de principe intervenue avec l'employeur hier, peu après minuit.

L'entente porte sur un contrat de travail de trois ans qui englobe les clauses normatives (incluant les salaires) et la gestion de la caisse de retraite des employés, le principal point d'achoppement des discussions.

« Les négociations ont été intenses et les parties ont fait preuve d'imagination et de créativité afin de trouver des solutions qui répondent à leurs objectifs respectifs », a in-

diqué le porte-parole de la STCUM, Odile Paradis.

Dans ces pourparlers, l'employeur tenait à un congé de cotisations à la caisse de retraite des employés d'entretien dont les surplus atteignent 98 millions. La STCUM s'était entendue avec ses 5000 autres employés sur cette question. L'arrêt des cotisations lui permettrait d'éponger en partie son déficit d'opération de 23 millions prévu cette année. Mme Paradis a toutefois indiqué qu'aucun détail sur le projet d'entente ne sera dévoilé avant le vote.

Le président du syndicat (CSN), Gaétan Châteauneuf, a fait savoir par voie de communiqué qu'il ne commenterait pas le contenu de cet accord avant le dévoilement des

résultats du vote qui se tiendra aujourd'hui en deux temps (une rencontre pour les employés de soir et de nuit et une seconde pour les employés de jour), dans un restaurant du boulevard Henri-Bourassa Est, à Anjou.

En raison de cet accord de dernière minute, le Conseil des services essentiels a reporté à demain la convocation des deux parties et d'autres organismes intéressés à une audience publique. Cette rencontre, prévue pour hier, avait pour but de déterminer la liste des services à offrir aux usagers durant la grève qui devait avoir lieu pendant la fin de semaine du Grand Prix.

Le syndicat avait déposé un avis de grève de 48 heures du vendredi 16 juin à 23h au dimanche 18 juin à 23h, ce qui aurait paralysé l'accès des amateurs à l'île Notre-Dame.

La STCUM est confiante que l'entente sera ratifiée. « Nous sommes très confiants mais en même temps, nous demeurons prudents. Ultimement, il revient maintenant aux employés de décider », indique Odile Paradis.

Amorcées l'automne dernier, les négociations ont été longues et ardues. Une cinquantaine de rencontres ont été nécessaires pour en venir à un accord, les dernières se tenant en présence d'une médiatrice nommée par Québec. Après l'avis de grève déposé par le syndicat, les deux parties ont tenu un blitz de quatre jours qui a débouché sur un accord dans la nuit de lundi.

La convention collective des employés d'entretien était échouée depuis le 9 janvier dernier.

Harel voulait éviter la confrontation

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

La ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, était prête à plusieurs concessions, notamment en matière d'aménagement du territoire, pour amener les maires de la couronne nord à cesser la lutte contre l'inclusion de leurs municipalités dans la nouvelle Communauté métropolitaine de Montréal et à renoncer à leur référendum.

Les discussions pilotées par cinq députés péquistes de la couronne nord, dont Jocelyne Caron (Terrebonne) et Gilles Labbé (Masson) ont échoué mardi soir dernier quand les maires ont réitéré leur opposition et leur intention de procéder au référendum dont les résultats ont été annoncés hier soir.

La délicate question de l'aménagement du territoire était au centre de ces négociations de dernière minute. Selon ce que *La Presse* a appris, les députés avaient arraché quelques concessions à la ministre pour rassurer les 27 maires, qui craignent qu'on paralyse le développement commercial et résidentiel dans leur région au nom de la lutte à l'étalement urbain.

Ainsi, ils avaient obtenu que la loi 134 créant la CMM soit « balisée » pour préciser que le nouveau schéma d'aménagement et de développement régional qui sera élaboré par la CMM — et auquel devront se conformer les schémas des MRC — assure « le développement économique de chacune de ses

composantes » et réponde « aux besoins spécifiques de la population de chacune de ses composantes ».

Mme Harel avait également accepté que l'adoption du schéma d'aménagement de la CMM s'effectue par un vote aux deux tiers des voix du conseil et non pas à la majorité simple, ce qui aurait forcé l'île de Montréal, avec ses 14 voix sur 28, à obtenir l'appui de villes des couronnes nord ou sud.

La proposition actuelle du comité aviseur des élus, piloté par Louis Bernard, est de confier au maire de Montréal la présidence du conseil ; c'est lui qui aurait le vote prépondérant en cas d'égalité.

Le porte-parole des maires de la couronne nord, Yvan Deschênes, maire de Rosemère, exigeait cependant que Québec accepte aussi un vote aux deux tiers pour la définition des équipements à caractère métropolitain, dont la charge sera confiée à la CMM, donc à l'ensemble des villes de son territoire. Mme Harel y a finalement consenti, mais le lendemain seulement de la réunion des maires. Ils avaient déjà rejeté unanimement, selon M. Deschênes, la proposition des députés.

Ce dernier estime néanmoins que les concessions sont « acquises », puisqu'elles avaient été avalisées par le comité Bernard. Mais Louise Harel ne l'entend pas de cette oreille, même si elle s'apprête à amender son projet de loi à la faveur des consensus du comité.

« Mes collègues députés de la Rive-Nord m'ont déposé un certain nombre de propositions que j'aurais été prête à examiner, mais j'ai bien compris qu'il n'en était pas question puisque la volonté ferme des maires de la couronne nord était de poursuivre le référendum », a-t-elle tranché la semaine dernière.

Outremont brandit la menace d'un référendum

ANDRÉ DUCHESNE

Forte d'un sondage disant que 72,9 de ses citoyens s'opposent au projet « Une île, une ville » du maire Pierre Bourque, la Ville d'Outremont menace à son tour de tenir un référendum, peut-être même deux, sur cette question en octobre.

« S'il y a un référendum, ce sera sur le projet Une île, une ville et il pourrait en avoir un second sur la création de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) », a déclaré hier le maire Jérôme Unterberg, au terme d'une conférence de presse dévoilant les résultats de ce sondage effectué entre le 31 mai et le 4 juin par la firme Léger & Léger auprès de 300 citoyens.

La CMM doit voir le jour le 1^{er} janvier prochain. Regroupant 111 municipalités de l'île de Montréal et des couronnes nord et sud, l'organisme devra gérer différents services (transport, développement urbain, etc.) et partager le financement d'infrastructures supramunicipales.

Mais les Outremontais, comme leurs élus, ne croient pas aux vertus de cette nouvelle structure. Ils y voient plutôt un moyen détourné pour en arriver à des regroupements.

Accompagné du conseiller Donald Archambault, qui préside un comité élus-citoyens opposés aux fusions, et de Raymond Proulx, président de l'Association des citoyens d'Outremont, le maire Unterberg a souligné à gros traits les résultats du sondage à l'effet que 82 % des personnes « exigent la tenue d'un référendum comme préalable à

tout projet de fusion forcée ». De plus, 83 % des répondants affirment que le gouvernement du Québec doit respecter le verdict populaire.

Référendum postal ?

M. Proulx a évoqué la possibilité que soit tenu un référendum postal. « Les expériences précédentes démontrent que le taux de participation est alors plus élevé », dit-il.

Le maire Unterberg endosse la suggestion, mais ajoute que la Ville devra obtenir au préalable l'autorisation du Directeur général des élections. Peu importe le mode de scrutin retenu, il croit que le taux de participation sera plus élevé que celui obtenu dans les 27 municipalités de la couronne nord au cours des derniers jours.

Un référendum postal coûterait environ 50 000 \$ dans cette ville comptant 16 000 électeurs ; un référendum traditionnel, le double. En se basant encore une fois sur les données du sondage, le maire souligne qu'une majorité (58 %) des citoyens jugent utile que la ville déploie des ressources humaines et financières pour contrer tout projet de fusion.

Enfin, il met en doute les propos de la ministre des Affaires municipales, Louise Harel voulant que chaque municipalité n'ait pas à payer pour les dettes de l'autre dans l'éventualité d'un regroupement.

« Il y a plusieurs façons de refiler des coûts, dit-il. En bout de ligne, on le sait, la CMM a été mise sur pied pour alléger la situation fiscale de la Ville de Montréal. »

Le taux de réponse au sondage est de 56,8 % avec une marge d'erreur de 5,6 points de pourcentage 19 fois sur 20.

Traversée du Canada en patins à roues alignées pour deux anciens marginaux

Agence France-Presse
MONTRÉAL

Deux Québécois, anciens marginaux, débiteront le 24 juin une traversée du Canada en patins à roues alignées, ont-ils indiqué lundi à l'AFP.

Pour Marc Bourbonnais, 28 ans, et John Derrick, 29 ans, le but du voyage n'est pas de montrer qu'ils sont des « athlètes », mais plutôt « deux jeunes qui se sont libérés de

leurs obstacles ».

Ancien toxicomane, le premier a été victime de plusieurs agressions sexuelles pendant son enfance, alors que le second a passé son adolescence dans des centres d'accueil avant d'aboutir dans un centre pour jeunes délinquants.

Partant de Vancouver, en Colombie-Britannique, les deux patineurs parcoureront plus de 5 000 kilomètres en passant par une cinquantaine de villes avant d'atteindre Montréal, où l'arrivée est prévue pour le 1^{er} septembre.

Au coeur des Laurentides

HÔTEL Manoir Saint-Sauveur

246, Chemin du Lac Milette
Saint-Sauveur-des-Monts (Québec) J0R 1R0
Tél.: (450) 227-1811 Téléc.: 227-8512
www.manoir-saint-sauveur.com

1 800 361-0505

PLAN FAMILIAL
• 0 à 5 ans repas gratuits
• 6 à 12 ans 50 %
• Pas de frais additionnels pour les enfants de moins de 18 ans partageant la chambre des parents

FORFAIT MARIO JEAN disponible

- 220 chambres et appartements-condos luxueux
- Piscines intérieure et extérieure
- Club santé/squash/tennis extérieurs (2)
- Restaurant fine cuisine • L'Ambiance •
- Bar/Terrasse • Centre • Manoir Santé •

286-2389

Du 7 au 18 juin, pour la fête des Pères, obtenez 10 % de rabais à l'achat de 12 bouteilles de votre choix*.

Le plaisir de donner **SAQ** Le plaisir de recevoir

VISA **MASTERCARD** **AMERICAN EXPRESS** **INTERAC**

* Offre valable sur les bouteilles de 750 mL et plus. Titulaires de permis et comptoirs de vins en vrac exclus. 18 ans et plus.

www.saq.com

La modération a bien meilleur goût.
Educovalcool

286-5564

Le dynamisme économique

Si les Expos quittent Montréal, ce sera pour des raisons d'affaires. Ne dites pas non. S'il y avait assez d'amateurs de baseball dans le grand Montréal pour faire vivre les Expos, cela n'empêcherait pas les chicanes de clan, mais on ne parlerait pas de déménagement. Si les Expos s'en vont, c'est essentiellement parce que l'entreprise n'est pas viable à Montréal, ou trop aléatoire pour qu'on prenne le risque de construire un stade. Vous êtes d'accord, ça va ?

Alors, expliquez-moi pourquoi des hommes d'affaires avertis, marchands de tableaux, de guenilles, de pilules, de bière et autres bibines, administrateurs de fonds de solidarité syndicale, sans parler d'un ministre des Finances, d'un premier ministre et d'un maire de Montréal, expliquez-moi comment ces gens-là qui s'y connaissent en affaires, qui brassent des grosses affaires, ont pu s'embarquer dans une affaire qui ne marchera pas ?

Troublant. Je veux dire troublant au-delà des Expos.

Vous êtes-vous déjà demandé ce qu'était au juste le dynamisme économique ?

Laissez-moi vous expliquer. Le dynamisme économique fonctionne comme une pompe à bras. Vous savez comment on amorce une pompe à bras ? On verse un peu d'eau dans le corps de la pompe. On agit vigoureusement le bras. Et par phénomène d'aspiration (ou de suction) l'eau se met à couler.

Eh bien les affaires c'est pareil. Sauf que c'est une pompe à fric au lieu d'être une pompe à bras. On verse un peu de fric dans le corps d'une affaire. On agit vigoureusement le bras. Et par le même principe d'aspiration, de suction, le fric se met à couler.

Sauf que des fois ça ne marche pas !

Des fois, mettre un peu de fric c'est pas assez pour la suction. Faut en remettre. Et en remettre encore. Et y'a toujours rien qui

vient. Comme si on pompait un gouffre. Ou comme si, au lieu de pomper, on se faisait soi-même pomper par en dessous.

D'autres fois, à force de remettre du fric et de pomper, oups, y'a enfin quelque chose qui vient, mais c'est pas de l'eau, c'est pas du fric. Yes madame, c'est d'la marde.

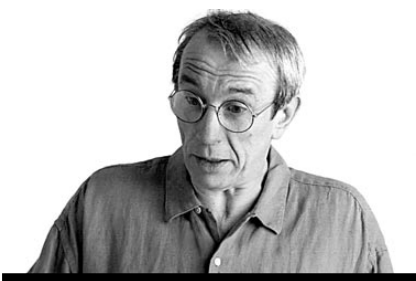
LA LIBERTÉ — Vous savez la publicité dans les toilettes des universités ? Évidemment les panneaux qui la portent se prêtent superbement aux graffiti oléolé, mais aussi aux autocollants pour annoncer des trucs pas forcément débiles. Par exemple, dans les toilettes de McGill, Concordia et l'UQAM ces panneaux ont été couverts d'autocollants pour annoncer une manifestation étudiante sur le réinvestissement dans l'éducation. Pas une niaiserie. Réinvestir dans l'éducation.

Ce n'est pas l'avis de Zoom Média, la compagnie qui gère ces panneaux. Elle appelle ça du vandalisme et elle a envoyé une mise en demeure au Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE) qui a produit les autocollants.

Si j'étais étudiant, je prendrais la mise en demeure du zozo de Zoom, j'en ferais une fiche autocollante et j'en tapisserais les panneaux des toilettes de toutes les universités.

Hé, les enfants, c'est pas pour vous pousser à l'anarchie, mais si vous laissez les pistolets de la pub vous faire la morale, la prochaine fois que vous allez dire « liberté » vous allez avoir le cadavre d'un crapaud dans la bouche.

LA LIBERTÉ ENCORE — La mairesse de



Pierre
FOGLIA

Cap-Rouge veut mettre les chats en laisse pour les empêcher d'aller faire pipi chez le voisin et de propager des maladies. Elle ferait mieux d'interdire carrément les chats sur le territoire de sa commune.

Comment vous expliquer, madame la mairesse ? Le chat est tout le contraire du politicien. Il ne supporte pas d'être attaché. La laisse sied au chat comme le tutu au crocodile, le béret basque au lapin, le parapluie à la grenouille.

Les chats, madame la mairesse, sont la dernière passerelle à peu près domestique entre l'homme et l'univers sauvage, le dernier lien avec cette part obscure de nous-mêmes que la banlieue a complètement dégriffée. Bref, je vous encourage vivement à interdire les chats sur votre territoire, plutôt que de leur imposer la laisse. Recommandez à vos concitoyens des animaux de compagnie plus sédentaires comme le cactus et le poisson rouge. Voilà. En terminant, on me rapporte, madame, que vous avez dans votre allure beaucoup de la chèvre de monsieur Sigouin et que, comme elle, vous tournez en rond au bout de votre piquet. Un ragot sans doute.

Toujours les animaux, toujours dans la région de Québec, un confrère du journal *Le Soleil* écrit sottement : *On ne sait trop si c'est l'en-nui qui pousse les baby-boomers et amants des bêtes à dénicher des animaux de compagnie destinés à combler leur solitude. Mais une chose est certaine, en empruntant le chemin de la retraite ils font appel à un chat, un chien...*

Les boomers ! Bien sûr ! Les putains de boomers ! J'aurais dû y penser. Non seulement le déficit est entièrement de leur faute,

mais quand on marche dans la merde de chien aussi c'est de leur faute.

POP-PSYCHOLE — Je ne sais plus qui a ouvert le bal en donnant une consultation psychiatrique à distance à Eric Lindros, mais je voudrais juste rappeler à mes estimables collègues des sports que c'est un jeu dangereux et souvent malhonnête. Rappelons-nous que cette même médecine à distance a déjà fait de M. Lucien Bouchard un visionnaire fanatique. Je n'ai pas de sympathie pour Lindros, mais il a bien le droit d'avoir une maman, elle a bien le droit d'être possessive et, avant d'en tirer des conclusions définitives, rappelons-nous que dans la vie des champions il y a très souvent un papa, un entraîneur, quelqu'un qui prend une énorme place en devenant quelque chose comme le double « terre-à-terre » du champion exilé, lui, sur sa planète sport. Ce n'est peut-être pas très sain, mais c'est très très très courant. Si vous voulez un avis moins médical que celui exprimé par mes confrères, je vous dirais qu'Eric Lindros est un grand con et que c'est la faute de personne.

POUR LA VUE — C'est peut-être sur le boulevard Taschereau, mais peut-être pas. Ce coin-là. J'ai aperçu la pancarte en passant. « Gîte touristique — NUITÉE DE RÊVE ». Un bungalow tout neuf. Devant un marchand de piscines. À côté d'une station-service. NUITÉE DE RÊVE.

POUR L'ESPRIT — Cette phrase, gravée dans une table du café Porté disparu, avenue du Mont-Royal, où j'attendais quelqu'un pour une entrevue : *C'est quand on en a fini avec les problèmes de sexe et les difficultés matérielles que la recherche de soi commence.*

J'ai hâte.

BIRKS
ARGENT. depuis 1879

Pluie de plaisirs pour petit papa d'amour.
Cadeaux en argent sterling, pouvant être gravés.
Pince pour billets, 115 \$.
Boutons de manchettes, 85 \$.
Porte-clés, 85 \$.
Étui pour cartes, plaqué argent, 60 \$.

1240 Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno.
1 800 682 2622 www.birks.com

EXPOSITION DE PERLES

Kaufmann de Suisse vous invite à admirer une somptueuse collection de bijoux en perles. Des impressionnantes perles de culture blanches et or des mers du Sud jusqu'aux extraordinaires perles noires de Tahiti...

Jeudi et vendredi 15 et 16 juin de 10 h à 17 h 30.

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES - DEPUIS 1954
2195 RUE CRESCENT, MONTRÉAL H3G 2C1, (514) 848-0595
A PALM BEACH, FL. 219 WORTH AVE.
Christoffer & Charles Kaufmann, Designers

www.kaufmannsuisse.com

Profitez de nos largesses.

new balance

Modèle	Catégorie	2A	B	D	2E	4E
M803AT	Tout terrain-homme					
M702GM	Course-homme					
MX650WB	Multisports-homme					
MX607WN	Multisports-homme					
WW554WN	Marche-femme					

■ En magasin ■ Disponible dans certains magasins ou sur commande

Certains modèles pour hommes disponibles en pointure 6 à 20 pour femmes 5 à 13.

sports experts



215chsixenligne.com

Île de Montréal

Du jamais vu : l'est de la Catherine fait courir

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Il y a trois ans, quand Marc De Repentigny et Josée Lavallée ont ouvert le restaurant la Bécane Rouge, rue Sainte-Catherine Est, face au Théâtre Denise-Pelletier, la compétition n'existait pas. Aucun autre restaurant de fine cuisine dans les parages.

Pour eux, le petit resto était parfait pour les gens qui, comme eux, se sentaient obligés de s'exiler sur le Plateau Mont-Royal le soir venu. Aujourd'hui, les affaires vont tellement bien que le jeune couple va bientôt ouvrir un deuxième restaurant.

Hier avait lieu la remise des prix du concours Sainte-Catherine Est : la rue qu'on court. Huit entreprises désireuses de s'établir sur cette grande artère, entre les rues Moreau et Viau, ont reçu des bourses dont la valeur oscille entre 5000 \$ et 15 000 \$. Selon Michel Maher, directeur général de la Société de développement commercial Sainte-Catherine Est, ces nouveaux arrivants donneront un coup de jeune

à cette partie de la rue.

Parmi les gagnants des bourses se trouvent deux boutiques d'artisans qui font du rembourrage, une firme d'architecture, une agence artistique et un café qui offrira des services Internet et des jeux de société.

Quant au tandem De Repentigny-Lavallée, il a remporté le grand prix de 15 000 \$ remis par le ministère des Affaires municipales. Justement, la ministre Louise Harel, qui habite le coin, est une habituée de La Bécane Rouge. « Elle vient faire un tour quand elle est à Montréal », précise Marc De Repentigny.

L'argent reçu hier soir permettra d'ouvrir un autre genre d'établissement, plutôt du type brasserie parisienne. Mais toujours dans le quartier. « Quand on a ouvert La Bécane, on s'est rendu compte qu'on ne pouvait pas répondre aux besoins de tout le monde », explique Josée Lavallée. La Bécane Rouge sied très bien à ceux et celles qui veulent prendre le temps de déguster un bon repas : pas vraiment pour les autres qui se rendent au Théâtre à la dernière minute ou qui veulent prendre une petite bouchée après la pièce. Le Café Le Bouffon, qui sera ouvert tout près, servira ces clients.

Mais il n'y a pas que les ama-

teurs de dramaturgie qui se rendent au restaurant : d'après le couple, le quartier bouge. Et bouge vite. Mireille Chevalier, qui a remporté une bourse de 10 000 \$ hier soir, est du même avis. Mme Chevalier commencera à chercher un local ce matin pour Complétif, son entreprise de services « pour optimiser l'utilisation des outils micro-informatiques ». « Je me suis dit : pourquoi pas dans le quartier ? Pourquoi nécessairement aller sur le Plateau ? », se rappelle cette nouvelle résidente d'Hochelaga-Maisonneuve. Comme elle croit que le quartier qu'elle habite est en pleine explosion, elle a décidé d'y installer aussi son entreprise.

Selon Michel Maher, le tissu social du quartier change. « On va s'en rendre compte au prochain recensement », dit-il. D'après lui, on pourra bientôt voir les profits du concours et des autres initiatives, alors que le Théâtre Sans Fil aura emménagé dans une vieille caserne tout près et que des petits bistrotts et autres boutiques charmantes auront ouvert leurs portes. « En 1995, dans Hochelaga-Maisonneuve, il y avait 150 immeubles barricadés : il en reste 28 », explique-t-il. « Dans cinq ans, la rue Sainte-Catherine Est sera une artère de destination, un peu comme l'avenue du Mont-Royal », croit M. Maher.



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse
Marc De Repentigny et Josée Lavallée ont remporté hier le grand prix du concours Sainte-Catherine Est, la rue qu'on court : une bourse de 15 000 \$. Le projet du tandem est d'ouvrir sur cette artère, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, le café Le Bouffon, une petite brasserie parisienne.

Et voici que les Russes ouvrent les portes de leur consulat

PIERRE VENNET

Les temps ont bien changé !

Il y a moins de quinze ans, en janvier 1987, en pleine Guerre froide, un incendie s'était déclaré au consulat soviétique de l'avenue du Musée et les pompiers s'en étaient vus interdire l'accès pendant de longues minutes, pendant que l'immeuble se transformait en brasier, les Russes ayant préféré camoufler les documents et le matériel qui s'y trouvaient plutôt que de combattre l'incendie.

Mais hier, l'immeuble ayant été restauré, c'était journée de portes ouvertes au consulat russe de l'avenue du Musée, à Montréal, où le consul général Igor Lebedev recevait en grande pompe à l'occasion de la célébration du Jour de l'Indépendance de la Russie.

On n'y entrerait peut-être pas comme dans un moulin, mais les portes étaient grandes ouvertes, aucun contrôle de sécurité à l'entrée, et si on pouvait apercevoir quelques agents de la Gendarmerie royale et sûrement quelques agents de sécurité russes, ils étaient bien discrets.

L'occasion était d'autant plus importante pour la colonie russe montréalaise, qu'on y célébrait en outre le centenaire de l'ouverture du premier consulat russe à Montréal. C'était bien avant que l'URSS ait sa propre ambassade à Ottawa et même avant que le Canada ait un véritable ministère des Affaires extérieures et développe une politique étrangère vraiment distincte de celle du Royaume-Uni.

Hier, donc, non seulement les portes du consulat étaient ouvertes et plusieurs des quelque 200 invités qui se sont rendus à l'appel du consul à l'heure du lunch sont même sortis sur le balcon, profitant de la belle température.

Les relations entre les Russes et les Canadiens sont actuellement au beau fixe, comme l'ont souligné hier les représentants des autorités municipales, québécoises et fédérales. Et le ministre du Commerce international du Canada, Pierre Petti-



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse
Le consul général Igor Lebedev, tout souriant, accueillait hier les visiteurs, dont Mme Cécile Vermette.

grew, s'apprête à partir prochainement pour la Russie à la tête de la plus importante mission commerciale canadienne à s'être jamais rendue à Moscou, mission dont la majeure partie des participants viendra de la région de Montréal.

Car, a-t-on souligné, c'est toujours de Montréal, plutôt que d'Ottawa ou de Toronto, que les relations entre la Russie et le Canada se sont développées, quel que soit le régime à Moscou.

C'est le 30 mai 1900 qu'était arrivé à Montréal N.B. Struve, le premier consul général de Russie à Montréal, dont la tâche consistait surtout à surveiller le mouvement d'immigration des Russes au Canada, en tâchant, avait-il expliqué au premier ministre Wilfrid Laurier, de s'expliquer les raisons de leur déplacement.

En fait, les premiers immigrés Doukhobors étaient arrivés au Canada le 2 janvier 1899. En 1906, on comptait 3000 immigrés russes au Canada. En 1914, ils étaient déjà 14 000.

Lorsque le régime tsariste tomba en octobre 1917, la Russie garda

ouvert son consulat et même durant les années de relations tendues entre l'Union soviétique, qui englobait beaucoup plus que le territoire russe actuel, et le Canada, il est demeuré ouvert, bien que peu facile d'accès.

On n'a pas pu retrouver de photo du premier consulat. Mais on sait que M. Struve logeait au 50, Durocher, dans un immeuble aujourd'hui démolit.

Quant à l'immeuble actuel, dont il ne restait qu'une charpente sérieusement détériorée au lendemain de l'incendie de janvier 1987, mais qui a été magnifiquement rénové, il avait été construit en 1911 par les familles H.-A. Lafleur et J. W. Grier. Les Russes (on disait alors les Soviétiques) l'ont acquis en 1972.

Lorsque l'URSS s'est sabordée, au début des années 1990, la Fédération de Russie a repris possession de l'édifice et c'est ainsi qu'on célébrait hier, cent ans de vie consulaire russe à Montréal, dans une atmosphère décontractée qui contrastait avec l'époque des manifs et des agents de sécurité qui en interdisaient l'accès.

Un nouveau concept résidentiel dans la Cité du multimédia : le loft techno

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Un nouveau type d'immeuble résidentiel vient de faire son apparition dans le monde immobilier montréalais : le techno résidentiel ou le loft techno qui prolonge en quelque sorte la vocation première de la Cité du multimédia.

En effet, le Groupe Immobilier Alliance a dévoilé hier la troisième phase du projet de développement résidentiel Quai de la Commune, rue de la Commune entre la rue des Soeurs-Grises et la rue King, qui mobilisera un investissement de 22 millions, dont 20 % provenant de la Société de développement de Montréal, une société paramunicipale partenaire du groupe immobilier depuis 1996.

Les 80 lofts technos dont la superficie variera de 980 à 2000 pieds carrés se vendront entre 175 000 \$ et 500 000 \$. Ils offriront les caractéristiques suivantes : ils comprendront des sections murales sur rail industriel pour créer des séparations avec les chambres ou l'espace de bureau, ils seront dotés d'une fenestration impressionnante, du plafond au plancher et de mur à mur ; chaque loft sera branché à une connexion haute vitesse Internet et à un service Intranet maison (moyennant un déboursé de 30 \$ par mois) ; et enfin l'immeuble sera chauffé par la vapeur produite par la centrale de la Corporation de chauffage urbain de Montréal, une filiale de Gaz Métropolitain.

Les nouveaux lofts seront aménagés dans un nouvel immeuble

de neuf étages avec front sur la rue de la Commune et sur l'écluse. Il comprendra une structure de béton, des colonnes de béton rondes et un parement extérieur en blocs architecturaux et en briques d'argile. Le rez-de-chaussée accueillera surtout des bureaux et on aménagera sur le toit une piscine et des espaces de détente. Enfin, une cour intérieure offrira un petit oasis de verdure aux résidents.

Le promoteur immobilier prévoit livrer les 40 premiers lofts au printemps 2001.

Le maire Pierre Bourque qui participait à l'annonce s'est dit enchanté par le développement de ce projet parrainé par la Ville. « En 1996, quand la firme d'architectes Cardinal Hardy nous a convaincu de recycler d'anciens immeubles industriels en immeubles résidentiels, tout le monde était un peu sceptique. Maintenant, la preuve est faite que ce type de projet est faisable et rentable », a-t-il déclaré.

Le maire a indiqué que l'on comptait maintenant 2500 résidents dans le Vieux-Montréal, comparativement à 600 il y a 20 ans. « Dans la Cité du multimédia, nous comptons maintenant 500 résidents. Nous croyons qu'il s'en ajoutera plus de 1000 avec la construction dans le Faubourg Québec et 500 autres dans le Vieux-Montréal d'ici quelques années. »

La Ville va investir huit millions cette année dans la réfection des trottoirs dans le Vieux-Montréal et la Cité du multimédia. L'administration municipale vient d'exproprier la dernière industrie polluante de la Cité du multimédia, une usine de plastique qui sera convertie à d'autres fins.

Têtes d'affiche

■ L'agronome Josée de Grandmont vient de recevoir le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec. Utilisant ses talents de communicatrice, elle a été très active dans le monde agroalimentaire, comme présidente de l'Ordre des agronomes qu'elle a représenté à plusieurs autres titres.



Pierre Roy

■ Les lauréats de cette année des prix Arts-affaires de Montréal, reconnaissant le soutien d'entreprises à la vie culturelle montréalaise, sont le magasin La Baie (grande entreprise), pour son association au Festival de théâtre des Amériques, et Avmor (PME), entreprise qui collectionne les tableaux d'artistes montréalais. Pierre Roy (chaînes de télé Astral) a été désigné Personnalité arts-affaires, en reconnaissance pour son

engagement à titre de président du conseil d'administration de l'Institut national de l'image et du son (INIS).

■ Le prix d'excellence de ProMontréal (de la Fédération CJA, services philanthropiques et communautaires juifs) sera officiellement remis aujourd'hui à Garner Bornstein, ancien président et fondateur de Génération Net services, dans le cadre de la foire commerciale de ProMontréal, qui se tient au Windsor. À cette même occasion, Laurent Amram, cofondateur et directeur du développement commercial des Laboratoires médicaux CDL, recevra le Prix entrepreneur de la chambre de commerce juive, décerné à un jeune entrepreneur pour sa créativité et son esprit communautaire.

■ L'Union HLM française a décerné sa médaille de l'Habitat social à Normand Daoust, directeur général de l'Office municipal d'habitation

de Montréal, de la Société d'habitation et de développement de Montréal et de la Corporation d'habitations Jeanne-Mance, au terme de son mandat à la présidence du Réseau habitat et francophonie.

■ Une jeune patiente de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont a eu l'agréable surprise de recevoir la visite de deux des amateurs du téléthon *Opération enfant soleil*, Francis Reddy et Jean-Luc Brassard, venus remettre 25 000 \$ à cet hôpital pour l'achat d'un incubateur destiné à l'unité néonatale. Soulignons que l'hôpital Maisonneuve-Rosemont dispose d'une unité de soins superspécialisés en néonatalogie.

■ C'est sous la présidence d'honneur de Jean-Jacques Beldié, président du conseil d'administration de la Société de transport de Laval, que se tiendra, le 21 juin au club de golf de Lachute, le tournoi de golf de la maison Le Prélude, organisé en collaboration avec le club Lions de Laval. Les profits permet-

tront de venir en aide aux enfants et femmes victimes de violence conjugale qui cherchent refuge dans cette maison d'hébergement de Laval. Renseignements : (450) 682-5085.

■ La soirée-bénéfice du musée Marçil, de Saint-Lambert, qui s'est tenue sous la présidence d'honneur de Reginald Steers, vice-président aux permis chez Pratt & Whitney, a permis d'amasser 25 000 \$.

■ La Fondation de l'hôpital Douglas (pour la santé mentale) tiendra son tournoi de golf sous la présidence d'honneur de Ronald Corey, le jeudi 17 août, au club de golf Cedarbrook à Sainte-Sophie. Les fonds recueillis serviront à financer le centre de recherche de l'hôpital et à soutenir les programmes offerts à la clientèle de l'hôpital Douglas. Renseignements : 762-3003.

■ Gaëtan Nault, étudiant au certifi-

cat d'intervention en milieu ethnique, que de la faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal a reçu le Prix interculturel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, assorti d'une bourse de 300 \$. Le Prix interculturel de la Communauté urbaine de Montréal (bourse de 300 \$) a par ailleurs été remporté par Jean-Marc Biron. Ces prix sont attribués annuellement dans le cadre du cours

spécial en milieu multiethnique.

■ La Fondation du collègue Mont-Saint-Louis tiendra un premier tournoi de golf sous la présidence de l'un de ses anciens, le golfeur professionnel Russel Miller. Ce tournoi aura lieu le lundi 26 juin, au club de golf Deux-Montagnes. Renseignements : 382-1560.



Russel Miller

Actualités

Un cas de brutalité policière à la CUM remonte à la surface

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

Un citoyen arrêté à Donnacona a passé trois nuits en prison, à Québec, Orsainville et Montréal, subi une blessure à la tête qui a nécessité huit points de suture, et n'a jamais revu la couleur de l'argent qu'il avait remis à son arrivée à la prison d'Orsainville.

Il a finalement été libéré après que les policiers de la CUM eurent pris ses empreintes digitales et réalisé qu'il n'était aucunement l'auteur d'un vol pour lequel un mandat d'arrestation avait été émis à son endroit.

Ces événements survenus en juin 1993 connaissent aujourd'hui leur dénouement en raison de la sanction imposée au sergent Guy Desrosiers de la CUM et rendue publique hier.

Il est déclaré inapte à exercer les fonctions d'agent de la paix pour une période de deux mois. Il a depuis un bon bout de temps démissionné du poste qu'il occupait depuis 31 ans au Service de police de la CUM.

« Du point de vue du comité, rien ne pouvait justifier l'usage obligatoire de la force. Rien non plus ne pouvait justifier l'intervention d'un deuxième et d'un troisième policier pour maîtriser physiquement Pierre Ménard et littéralement le traîner malgré lui à la cellule-isoloir », écrit Me Gilles Mignault.

Ce jour de juin 1993, un policier de Donnacona l'avait arrêté parce qu'un mandat d'arrestation avait été émis contre lui pour un vol commis à Montréal.

De Parthenais, il passe au quartier général de la CUM où on le garde en attendant sa comparution

en Cour municipale.

Se souvenant qu'on ne lui a pas remis son argent à son départ de la prison d'Orsainville, Pierre Ménard examine bien la liste de ses effets personnels qu'on lui demande de signer. Une prise de bec s'ensuit.

Par l'arrière, l'agent Desrosiers prend M. Ménard par le cou, lui fait une prise de ciseau tout en lui poussant un objet dans les côtes, un détecteur de métal.

Le détenu se démène. Un troisième policier accourt. Le sergent Desrosiers maintient sa prise et traîne Ménard vers une cellule, aidé de deux confrères.

Chemin faisant, Pierre Ménard se blesse à la tête, saigne abondamment. Conduit à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, un médecin fait huit points de suture pour fermer la plaie. Il est ramené en prison.

Les policiers décident alors de procéder à la prise des empreintes digitales pour les comparer à celles de la personne contre laquelle pesait l'accusation de vol.

On constate qu'il y a erreur. Il n'est pas la personne recherchée. Quelqu'un a malicieusement emprunté son identité.

La sanction imposée à l'ex-policier Desrosiers a pris deux ans à venir parce que celui qui avait entendu la plainte déontologique avait ses propres démêlés avec la justice.

Me Jean-Yves Nadeau, vice-président du comité de déontologie policière, a été arrêté en juin 1998, à Rosemère. Il a été trouvé coupable d'ivresse au volant et d'entrave au travail des policiers.

Il a finalement été démis de ses fonctions.



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

Léopold Lizotte (photo) a décidé que la mort de son frère Jean-Pierre ne devait pas rester impunie. Il va déposer, dans les prochains jours, une poursuite de 500 000 \$ contre le SPCUM.

Saint-Germain dit avoir été importuné par un passager

CHRISTIANE DESJARDINS

Juste au moment où Marc Saint-Germain s'engageait dans une dangereuse courbe menant à l'auto-route 55, Alexandre Pucar, qui était passager à l'arrière, lui a passé une main autour du cou, et lui a tiré le bras droit vers l'arrière en lui disant : « T'es correct Marc, t'es correct. »

C'est ce que le policier Marc Saint-Germain, seul survivant de l'accident qui a coûté la vie à quatre de ses collègues qui se trouvaient dans sa voiture la nuit du 27 octobre 1994, est venu dire au jury, hier. Rappelons que Saint-Germain est accusé de conduite avec facultés affaiblies, négligence criminelle et conduite dangereuse ayant causé la mort. Au moment des faits, ces policiers, ainsi qu'une trentaine d'autres, fêtaient la fin d'un cours en techniques d'alcootest à l'Institut de police de Nicolet.

Hier, l'avocat de la défense, Eric Downs, a commencé par dévoiler au jury les résultats de tests d'alcoolemie pratiqués sur les quatre victimes après leur mort. On sait que la limite permise est de 80 mg. Serge Arsenault avait un taux de 60 mg; Denis Tremblay, 90 mg; Alexandre Pucar, 90 mg; Yves Bossé, 140 mg. Selon ce qui a été dit plus tôt au procès, Saint-Germain affichait pour sa part un taux entre 122 et 163 mg.

Saint-Germain, un gaillard de six pieds deux et qui pesait 250 livres à l'époque, affirme avoir bu huit consommations entre 16h30 et 2h. Il se sentait parfaitement capable de conduire quand est venu le temps de quitter le restaurant Le Louisiane, pour rentrer à l'Institut de police de Nicolet, vers 2h15. Il était au volant d'un véhicule banalisé de la SQ, une Pontiac 6000. Bossé occupait le siège passager avant. À l'arrière se trouvaient : Tremblay, Pucar et Arsenault.

La voiture a pris l'autoroute 40. De la musique jouait et les passagers parlaient entre eux de leur soirée. Selon Saint-Germain, Bossé et Pucar étaient ivres et un peu exubérants. « Bossé jouait avec le bouton de la sirène. Il suivait la musique en donnant des petits coups de sirène. À un moment donné, quelqu'un en arrière a mis ses mains devant mes lunettes. Ça tirait sur ma ceinture de sécurité, je recevais des pichenottes sur les oreilles. J'ai dit : Aie tabarnak, c'est assez. J'avais toujours été friendly avec eux-autres, mais là j'en avais assez », a raconté Saint-Germain, hier.

La Pontiac 6000 a poursuivi sa route et s'est engagée dans la bretelle d'accès menant à l'autoroute 55. « Pucar m'a demandé si j'allais lui donner une bière (qui était dans le coffre de la voiture), en arrivant à l'Institut. J'ai dit : oui, je vais t'en donner une. Là, il m'a passé une main autour du cou, et il m'a pris le bras droit en me disant : t'es cor-

rect Marc, t'es correct. J'y ai dit : lâche moé, lâche moé. J'avais la tête tournée du côté droit, je gardais une main sur le volant, et là j'ai entendu quelqu'un crier : Aie attention ! Là, je me suis reviré et j'ai vu la courbe. »

La voiture a raté la courbe. « Mon seul réflexe a été de freiner, a raconté Saint-Germain. Puis j'ai vu arriver une grosse lumière blanche. Après, je me suis réveillé à l'hôpital. » En contre-interrogatoire, le procureur de la Couronne a mis en doute le nombre de consommations de Saint-Germain, mais celui-ci a maintenu qu'il en avait pris huit. Quant à la vitesse à laquelle il circulait au moment fatidique, il ne s'en rappelle pas.

Le témoin suivant de la défense, le Dr Bernard Vinet, un expert en biochimie médicale, a mis en doute la fiabilité du test d'alcoolemie pratiqué à l'hôpital sur Saint-Germain, après l'accident. Son témoignage se poursuit ce matin.

Affaire Lizotte : poursuite de 500 000 \$ contre le SPCUM

ANDRÉ DUCHESNE

Détenu actuellement à la prison de Bordeaux, Léopold Lizotte, le frère de Jean-Pierre Lizotte, ce sans-abri mort après une confrontation avec la police, compte déposer d'ici quelques jours une poursuite en dommages d'au moins 500 000 \$ contre le Service de police de la CUM.

« Mon client réclame des dommages pour la mort de son frère, mais aussi des dommages exemplaires parce que la police aurait peut-être cherché à camoufler toute cette affaire. Il nous reste toutefois plusieurs documents à amasser pour en faire la preuve et c'est encore très difficile », a relaté hier l'avocat du requérant, Charles O'Brien.

Léopold Lizotte estime que l'intervention du SPCUM a conduit à la mort de son frère, décédé l'automne dernier d'une pneumonie à la suite de son arrestation musclée le 5 septembre 1999, devant le Shed Café, boulevard Saint-Laurent. L'affaire n'a été rendue publique que 53 jours après l'altercation.

Depuis, des accusations d'homicide involontaire ont été portées contre un policier du SPCUM, Giovanni Stante, et un portier de l'établissement, Steve Deschâtelets. Tous deux reviendront devant le tribunal le 20 juin.

« Je suis en train de rédiger la déclaration, a mentionné M^e O'Brien joint hier. Mais je n'ai pas tous les

documents nécessaires. Il manque entre autres des rapports policiers et celui du coroner qui sont sous scellés. »

Or, ces documents sont essentiels pour bâtir la preuve, même s'ils ne constituent pas les seuls éléments que l'avocat entend utiliser. Il se demande pourquoi son client a autant de difficulté à obtenir des renseignements, ne serait-ce que le dossier médical de son frère.

L'avocat estime que l'intérêt public a été bien mal servi dans l'éventualité où le SPCUM aurait tenté de camoufler toute cette histoire. Il va plus loin, traçant un parallèle entre cet événement et l'affaire Barnabé, le chauffeur de taxi décédé après une intervention policière et à la suite de laquelle quatre policiers du SPCUM avaient été reconnus coupables de voies de fait ayant causé des lésions corporelles.

« On aurait pu croire que les choses auraient changé après l'affaire Barnabé, mais ça ne semble pas le cas, dit M^e O'Brien. On veut qu'un message très clair soit envoyé aux policiers, que cela crée un effet dissuasif pour le futur. »

Il croit être en mesure de déposer la requête de Léopold Lizotte d'ici la fin de la semaine ou au début de la semaine prochaine. Quant à M. Lizotte, il doit encore passer plusieurs mois derrière les barreaux pour une affaire de voies de fait.

SPORT

À COORDONNER Le duo cami+short de piste 19⁹⁹ à chaque pièce
Stretch...go...parti! Premier relais pour Twik, cami athlétique coton/lycra à bandes lisérées, sur short cuissard coordonné, en marine, bleu acier, brique, olive, noir. P.m.g.tg. Rég. 25.00* Notre exclusivité.

la maison
simons

*LE PRIX RÉGULIER N'EST PAS LE PRIX ACTUEL. CET ARTICLE EST HABITUELLEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS UNE INDICATION DU PRIX ACTUEL. EST VENDUE LA MAJORITY DES ARTICLES EN QUESTION.
QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALERIES DE LA CAPITALE-VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

En exclusivité à la Guêpière **Le pyjama canard au bain**

Le petit canard fait des bulles sur tricot pur coton et rend le pyjama d'été amusant, léger, coloré en jaune et blanc sur bleu tendre. Cami spaghetti, sur pantalon trompette. Aussi en motif mouton. P.m.g.

29.95

LA GUÊPIÈRE

la maison
simons

*LE PRIX RÉGULIER N'EST PAS LE PRIX ACTUEL. CET ARTICLE EST HABITUELLEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS UNE INDICATION DU PRIX ACTUEL. EST VENDUE LA MAJORITY DES ARTICLES EN QUESTION.
QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALERIES DE LA CAPITALE-VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

École de cycle à NDG : la CSDM submergée de demandes de révision

MARC THIBODEAU

La décision de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) de transformer l'école Somerled en école de cycle réservée aux seuls enfants de 5^e et 6^e année du quartier Notre-Dame-de-Grâce continue de susciter des vagues.

Une soixantaine de parents insatisfaits de l'impact que cette décision aura sur leur enfant ont présenté une demande de révision à la commission scolaire, qui doit les entendre cette semaine.

Un comité regroupant trois membres du conseil des commissaires devra écouter tour à tour les doléances de chaque famille durant le week-end avant de remettre ses recommandations. « Si les parents viennent uniquement pour dire qu'ils ne sont pas d'accord avec l'école de cycle, ça ne marchera pas », a déclaré hier le commissaire Robert Cadotte, qui siègera au comité.

Le projet suscite la controverse parce que les enfants qui fréquentent actuellement les écoles Notre-Dame-de-Grâce et Sainte-Catherine-de-Sienne devront changer d'établissement à la fin de leur 4^e année.

Le Comité des parents pour la sauvegarde des écoles de quartier, qui a été formé en réaction à la décision de la CSDM, déplore cette situation. « Les parents, estime sa coordonnatrice, Nathalie Bilodeau, ont le droit d'envoyer leur enfant dans une école de quartier. Ça va devenir impossible dans notre quartier alors qu'il s'agit d'un principe

acquis dans tout le reste du réseau scolaire. »

En plus de porter plainte directement auprès de la CSDM, les parents tentent d'obtenir une injonction pour forcer la commission scolaire à faire marche arrière. L'avocat Julius Grey, qui les représente, a indiqué hier que l'audition de la requête n'aura finalement lieu que le 1^{er} août, à quelques semaines de la rentrée. « Je suis déçu, mais il n'y avait pas d'autre choix. Aucun juge n'était disponible avant cette date. Je ne peux pas plaider dans une pièce vide », note M^e Grey.

Mme Bilodeau se dit aussi « très déçue » de ce délai. « Nous pensions que nous serions finalement fixés en juillet. Ça n'a pas de bon sens de demeurer dans l'incertitude aussi près de la rentrée », dit-elle.

Les initiatives du comité continuent parallèlement de diviser le quartier.

La Fondation de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne a écrit à Mme Bilodeau le 30 mai dernier pour lui demander de cesser sa campagne « réactionnaire » à l'encontre du projet d'école de cycle. « Beaucoup de parents, d'enseignants, de spécialistes et surtout d'enfants appuient et valorisent » cette initiative, souligne la présidente de l'organisme, Anne Bertrand.

Mme Bilodeau se défend bien d'être « réactionnaire ». Les parents membres du comité ont « tout fait », dit-elle, pour convaincre la CSDM de reconnaître leurs droits, mais les commissaires refusent de revenir en arrière.

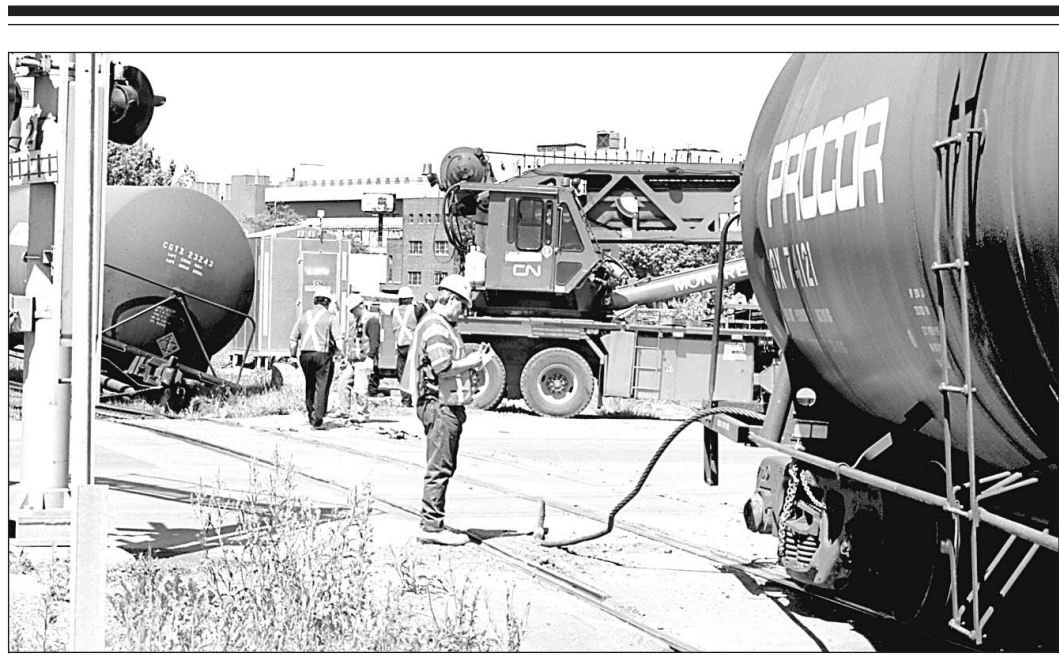


PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Déraillement de wagons

Le bris d'une pièce d'équipement serait la cause du déraillement de deux wagons-citernes d'un convoi du CN affecté à la livraison dans le port de Montréal. L'accident est survenu à 11h35 hier matin sur la voie ferrée traversant la rue Bridge, près de l'intersection Mills, un secteur fort achalandé donnant accès au pont Victoria, dans le sud-ouest de la métropole. Le déraillement n'a fait aucun blessé, mais a créé un sérieux problème pour des milliers d'automobilistes, l'accès au pont en direction sud ayant été fermé durant près de quatre heures. Des employés du CN ont eu recours à une énorme grue pour remettre les wagons sur roues et faire en sorte qu'ils ne nuisent pas à la circulation. Cela a été fait vers 16h, juste avant l'heure de pointe du soir qui n'a presque pas été perturbée.

EN BREF

Dossier prostitution

■ Le chef de l'opposition à l'hôtel de ville de Montréal, Michel Prescott, a qualifié d'intéressante, mais de nettement insuffisante, la mesure consistant à octroyer des budgets additionnels aux organismes communautaires oeuvrant dans les domaines de la prostitution et de la toxicomanie. Selon lui, le maire Pierre Bourque a tort de ne pas rechercher de solutions légales à long terme. M. Prescott réitère qu'il faut engager un débat public sur la décriminalisation de la prostitution.

Un perroquet encombrant

■ Une femme de 35 ans a été blessée grièvement tandis que sa fillette de deux ans est sortie indemne d'un accident de la circulation causé par un perroquet ! L'accident est survenu vers 16h15 dimanche au moment où la dame de Laval circulait sur l'autoroute 640 Ouest, à Boisbriand. C'est en voulant maîtriser le perroquet placé dans une cage sur la banquette avant, que la conductrice aurait perdu le contrôle de son véhicule. Après avoir défoncé la clôture séparant l'autoroute et la voie de service, l'auto a poursuivi sa course pour finalement s'immobiliser contre un camion à incendie passant par hasard sur la voie de service de la 640. La dame a dû être traitée à l'hôpital de Saint-Eustache pour de graves blessures tandis que son enfant, bien protégée dans son siège, s'en est tirée sans égratignure. Les policiers de la SQ du poste autoroutier des Laurentides ont procédé aux constatations d'usage.

Violence familiale

■ Un homme de 39 ans de Saint-Jérôme a été accusé, hier, de violence envers son enfant de deux semaines et de menace de mort à l'endroit de sa belle-mère. Fatigué d'entendre pleurer son enfant, l'homme l'aurait vivement secoué. Sa conjointe n'a pas voulu alerter la police parce qu'elle avait peur et elle s'est confiée à sa mère. Cette dernière a contacté la police, ce qui n'aurait pas fait le bonheur de son genre.

Accident de voiture

■ Une septuagénaire a subi de graves traumatismes tandis que trois autres personnes ont également été blessées dans une violente collision survenue vers 16h30 dimanche sur l'autoroute 40 Ouest, à la hauteur de la sortie du boulevard Saint-Charles, à Kirkland. L'accident impliquant trois automobiles serait attribuable à une manoeuvre périlleuse d'une dame de 72 ans, de Saint-Laurent, qui aurait immobilisé son véhicule dans la voie de droite, pour ensuite tenter de faire marche arrière pour prendre la sortie qu'elle venait de dépasser. Sa voiture a été heurtée une première fois par l'arrière, puis emboutie par une autre automobile, causant des blessures superficielles aux trois occupants. La vieille dame a été transportée par ambulance à l'hôpital du Sacré-Coeur dans un état jugé critique. L'enquête a été confiée aux policiers de la SQ du poste autoroutier Montréal-Laval.

affaires.

Un partenaire d'affaires au-delà des attentes traditionnelles.

conseils.

Le bon mot dans le bon contexte au bon moment.

succès.

Adapté aux objectifs de votre entreprise.



FRASER MILNER CASGRAIN

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

Un nouveau supercabinet canadien de droit des affaires est né. Fraser Milner Casgrain rassemble les forces de Fraser Milner et de Byers Casgrain pour vous aider à relever tous vos défis d'affaires avec succès. Notre cabinet réunit plus de 465 avocats expérimentés qui connaissent à fond le monde des affaires et qui sauront vous donner les conseils dont vous avez besoin. Nous redéfinissons les notions d'affaires, de conseils et de succès. Communiquez avec nous pour en savoir davantage.

Cabinets dans les villes suivantes :

Montréal 1, Place Ville-Marie Bureau 3900 Montréal QC H3B 4M7 Téléphone : (514) 878-8800 Télécopieur : (514) 866-2241	Ottawa 99, rue Bank Bureau 1420 Ottawa ON K1P 1H4 Téléphone : (613) 783-9600 Télécopieur : (613) 783-9690	Toronto 1 First Canadian Place 100, King Street West Toronto ON M5X 1B2 Téléphone : (416) 863-4511 Télécopieur : (416) 863-4592	Edmonton 2900 Manulife Place 10180, 101 Street Edmonton AB T5J 3V5 Téléphone : (780) 423-7100 Télécopieur : (780) 423-7276	Calgary Fifth Avenue Place 237, 4th Avenue SW 30e étage Calgary AB T2P 4X7 Téléphone : (403) 268-7000 Télécopieur : (403) 268-3100	Vancouver The Grosvenor Building 1040, W Georgia St 15e étage Vancouver BC V6E 4H8 Téléphone : (604) 687-4460 Télécopieur : (604) 683-5214
--	--	--	---	---	---

Visitez notre nouveau site Web à www.fmc-law.com.

2868071



Vous partez en vacances?

La Presse

Aviser votre camelot ou communiquez avec **La Presse**.
(514) 285-6911
 Nous reprendrons la livraison à votre domicile dès votre retour.

APPELS INTERURBAINS SEULEMENT : 1 800 361-7453 • Télécopieur 1 888 254-7272

Télécopieur : (514) 285-7039

Un lien entre le divorce et le suicide chez les ados?

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

La hausse vertigineuse du taux de suicide chez les jeunes aux États-Unis pourrait s'expliquer, en bonne partie, par l'augmentation du nombre de divorces depuis 40 ans. C'est du moins l'hypothèse qu'avancent trois chercheurs américains, deux économistes de l'Université Harvard et une psychologue du Boston Medical Center, dans une étude qu'ils viennent de rendre publique¹.

En analysant l'évolution de la proportion de femmes divorcées et celle du taux de suicide chez les jeunes, les chercheurs ont constaté qu'à compter des années 1950, les deux courbes se suivent de très près. D'abord, une hausse rapide jusqu'au milieu des années 1970. Puis une stabilisation durant les années 1980, et enfin une baisse au cours des récentes années.

Cette coïncidence ne suffisait évidemment pas à conclure à une relation entre les deux phénomènes. Les chercheurs ont poussé plus loin. Ils ont comparé le taux de suicide et de divorce dans tous les comtés des États-Unis de 1989 à 1991. Parmi les facteurs pouvant expliquer les écarts entre les taux de suicide d'un comté à l'autre, le taux de divorce est ressorti comme l'un des plus importants. En tenant compte des différences socio-économiques entre les comtés, un taux de divorce de 2 % plus élevé est associé à une augmentation de 2 par 100 000 du taux de suicide.

Entre 1950 et 1990, le taux de suicide des jeunes de 15 à 19 ans a augmenté de 10 suicides par 100 000. L'augmentation du taux de divorces « expliquerait » les deux tiers de cette hausse. Le mot « expliquerait » est à mettre entre guillemets, parce que, selon les auteurs de l'étude eux-mêmes, l'hypothèse d'une relation de cause à effet doit être prise « avec de nombreuses salières ».

Faible corrélation

« La corrélation (entre les taux de divorce et de suicide) existe bel et bien et elle est assez forte, a expliqué à *La Presse* l'économiste David Cutler, de Harvard. La question qu'il faut se poser est : est-ce que c'est vraiment le divorce qui est en cause ici, ou est-ce que le taux de divorce est révélateur d'autre chose ? Peut-être que l'augmentation du nombre de divorces indique une tension accrue dans la

société en général, ou peut-être a-t-il pour conséquence de priver les jeunes d'argent pour s'acheter ce qu'ils désirent. »

Cela dit, les chercheurs, parmi lesquels se trouve une psychologue qui oeuvre auprès des jeunes suicidaires, croient que la relation entre le divorce et le suicide chez les jeunes est « plausible ». « Les recherches montrent clairement que le divorce des parents est source de stress pour les jeunes », souligne David Cutler.

L'analyse des données d'une vaste enquête menée auprès des adolescents américains montre que ceux dont le père n'habite plus à la maison sont proportionnellement plus nombreux à avoir attenté à leurs jours.

Au Québec ?

En admettant l'existence d'une relation quelconque entre l'augmentation du nombre de divorces et celle du nombre de suicides chez les jeunes américains, cela est-il pertinent pour le Québec ?

Une analyse sommaire faite par *La Presse*, à l'aide de données fournies par l'Institut de la statistique du Québec, indique qu'en effet, les courbes des taux de suicide et de divorce suivent des tracés parallèles. Cependant, il faut noter que le taux de suicide chez les jeunes est beaucoup plus élevé ici que chez nos voisins du Sud. De plus, le taux de divorce est plus faible parce que beaucoup de couples québécois vivent en union libre.

Pour sa part, le directeur du Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie, Brian Mishara, a accueilli l'étude américaine avec beaucoup de scepticisme. « On peut faire des parallèles comme ça entre n'importe quels phénomènes qui se sont produits au XX^e siècle, dit-il. Mais pour appuyer l'idée qu'il y a un lien, il faut avoir des indications cliniques. Si les jeunes suicidaires parlaient souvent du stress que leur cause le divorce de leurs parents, on pourrait y voir une preuve. Mais rien ne nous laisse croire, sur le plan clinique, que c'est une variable cruciale. »

De toute façon, M. Mishara, qui enseigne au département de psychologie de l'UQAM, s'interroge sur l'utilité d'une telle étude pour la prévention du suicide. « Comme il y a un grand nombre de divorces et un petit nombre de suicides, et comme les jeunes dont les parents n'ont pas divorcé se suicident assez souvent eux aussi, ce résultat ne peut pas nous aider à identifier les jeunes à risque. Si on veut les trouver, il est préférable de regarder du côté des jeunes qui s'isolent, qui ont des problèmes de santé mentale, ou qui manifestent leur intention de s'enlever la vie. »

1. Cutler, D.M., Glaeser, E.L. et Norberg, K.E. Explaining the rise in youth suicide, National Bureau of Economic Research, mai 2000.

Le musée du Royal 22^e au centre d'une vaste fraude?

Presse Canadienne QUÉBEC

Le Service national des enquêtes de l'armée canadienne fouille dans les états financiers du musée du Royal 22^e Régiment à la recherche de plusieurs millions de dollars qui auraient été détournés des budgets réservés à la base militaire de Valcartier, a appris *Le Soleil*.

Une équipe de six enquêteurs, dont trois comptables spécialisés dans les enquêtes administratives, sont débarqués ces deux dernières semaines au musée et à la base militaire pour faire la lumière sur ces allégations de fraude. De nombreux documents, datés d'aussi loin que 1980, ont déjà été saisis et étudiés.

Le capitaine Robert Lanouette, porte-parole du Grand Prévôt des Forces armées canadiennes et seul militaire autorisé à parler de cette « enquête délicate », a confirmé que l'armée étudiait « des alléga-

tions concernant de possibles détournements de fonds au musée de la Citadelle ».

Le musée du Royal 22^e Régiment est géré comme un organisme sans but lucratif et dirigé par un conservateur militaire. Il ne tire pas son financement de subventions du gouvernement fédéral, mais plutôt des droits d'entrée et des dons recueillis auprès du public.

Seuls les locaux de la Citadelle unissent l'établissement à la Défense nationale. Le musée y a aménagé ses salles d'exposition et offre des tours guidés aux personnes intéressées à l'histoire du plus vieux régiment canadien-français.

Or, selon *Le Soleil*, des sommes colossales auraient été détournées depuis une vingtaine d'années des budgets réguliers de la base militaire pour enrichir le musée du Royal 22^e. On parle de plusieurs millions de dollars en argent pub-

C'est un haut gradé de Valcartier qui, constatant cette anomalie dans son propre budget d'exploitation, en aurait fait part à l'ombudsman des Forces armées canadiennes, André Marin. Celui-ci aurait aussitôt refilé le dossier au Service national des enquêtes, que l'on pourrait décrire comme la police de l'armée.

Un premier débroussaillage a d'abord été effectué par les enquêteurs du Service. Constatant qu'il était probable que des sommes consenties pour faire fonctionner la base militaire et assurer l'entraînement des soldats aient été utilisées à des fins culturelles, ceux-ci ont appelé en renfort des experts civils déjà au service du ministère de la Défense.

« Au moment où on se parle, les experts n'ont pas encore pu établir qu'il y a effectivement eu fraude. Mais l'enquête se poursuit », indique le capitaine Lanouette, ajoutant que les enquêteurs n'avaient aucun suspect dans leur mire.



Pour entrer dans l'univers

de la formule un

ça prend de l'expérience,

du talent, du dévouement...

ou une journée porte ouverte.

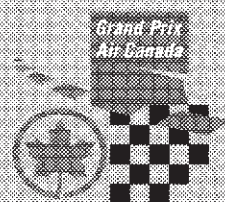
Le 14 JUIN PROCHAIN, DE MIDI À 16 H,
L'ACCÈS AU CIRCUIT GILLES-VILLENEUVE
EST GRATUIT ! VENEZ DÉCOUVRIR
LE MONDE HONDA ET ENTREZ DANS
L'UNIVERS DE LA COURSE.

Le Monde
HONDA World

NE MANQUEZ PAS :

- LA VOITURE DE FORMULE UN MCLAREN HONDA 1991 PILOTÉE PAR LE LÉGENDAIRE AYRTON SENNA.
- FAITES-VOUS PHOTOGRAPHER AU VOLANT D'UNE VOITURE DE COURSE HONDA.
- METTEZ VOS TALENTS DE PILOTE À L'ÉPREUVE SUR LE CIRCUIT GILLES-VILLENEUVE AU VOLANT D'UN DES SIX SIMULATEURS DE FORMULE UN HONDA.
- VENEZ VOIR LES PRODUITS HONDA D'HIÉR ET D'AUJOURD'HUI : DES VOITURES, DES MOTOCYCLETTES, DES HORS-BORD, DES PRODUITS MOTORISÉS.

FIER COMMANDITAIRE DU



LE CHOIX
(514) **327-9000**

pieIX DODGE CHRYSLER 2000 inc.
9350, boul. Pie-IX Montréal (Nord de Métropolitain)
www.pieixchrysler2000.com

C'EST LA PLUS GRANDE VENTE EN VILLE
PLUS DE 600 VÉHICULES NEUFS ET USAGÉS • LIVRAISON RAPIDE

Caravan 2000 à partir de **21 063\$**** + taxes
Financement 1,8 % sur 48 mois

Néon 2000 à partir de **16 260\$**** + taxes
• climatiseur
• cassette et encore plus
Financement 0 % sur 60 mois

Jusqu'à 1000\$ de plus pour votre échange

LIQUIDATION
Grand Cherokee Ltd
Durango
0\$ COMPTANT

LIQUIDATION
Intrepid 2000 à partir de **21 822\$**** + taxes
Financement 2,8 % sur 48 mois

(514) **327-9000**

pieIX 2000
Dodge, Chrysler, Jeep

NEON EX 98 5 vitesses, climatiseur 169\$ /mois 0\$ comptant	NEON SPORT 98 150 ch, auto., climatiseur 179\$ /mois 0\$ comptant	CARAVAN SE 98 7 pass., 2 portes coul. 289\$ /mois Loc. 24 mois	CARAVAN 98 7 passagers, climatiseur 299\$ /mois 0\$ comptant
NEON LE 2000 Automatique, climatiseur 265\$ /mois 0\$ comptant	NEON SPORT 98 5 vitesses, climatiseur 149\$ /mois Loc. 24 mois	GOLF CL 97 5 vitesses, "mag" 209\$ /mois 0\$ comptant	CARAVAN SE 99 7 passagers, tout équipé 319\$ /mois 0\$ comptant
NEON LE 2000 Automatique, climatiseur 265\$ /mois Loc. 24 mois	CARAVAN SE 99 7 pass., 2 portes coul. 269\$ /mois Loc. 24 mois	SUZUKI X90 Automatique, tout équipé 189\$ /mois 0\$ comptant	HONDA CIVIC EX 97 22 000 km, tout équipé 215\$ /mois Loc. 24 mois

LE PLUS GRAND CENTRE DE VOITURES ET CAMIONS DODGE CHRYSLER JEEP, ET CE, EN PLEIN CŒUR DE MONTRÉAL.
PIE IX 2000 " DIFFÉRENT " (514) **327-9000**

* 1 500 \$ comptant applicable sur démonstrateurs et sur certains véhicules usagés, demandez un représentant.
** Rabais du concessionnaire, transport et taxes sur climatiseur Néon 715 \$, Intrepid 890 \$, Caravan 940 \$, taxes en sus.

JAMAIS TROP TARD

Vous les avez manqués? N'ayez crainte, nous les avons archivés... Pour consulter les textes des grands dossiers publiés récemment dans *La Presse*, cliquez **Dossiers**.

www.lapresse.infinit.net

La Presse

infini.com

FILLES

160 millions pour la lutte contre la pauvreté

Le fonds du ministre Boisclair est revu à la baisse

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

Le ministre de la Solidarité sociale, André Boisclair, a annoncé hier que les fonds, revus à la baisse, du programme de lutte contre la pauvreté, étaient maintenant disponibles.

Alors que ce fonds avait été de 250 millions \$ pour les trois dernières années, il a été réduit à 160 millions \$ pour la même période de temps, soit jusqu'à 2003.

Sont particulièrement visées les femmes, celles nouvellement arrivées au Québec, vivant d'aide sociale, désireuses de participer à un projet d'insertion sociale en s'inscrivant à un programme d'alphabétisation ou de stages permettant l'acquisition d'habiletés de base.

Le programme précédent, plus généreux, était financé par le truchement de la taxe spéciale à la pauvreté, taxe qui a été abolie dans le dernier budget provincial.

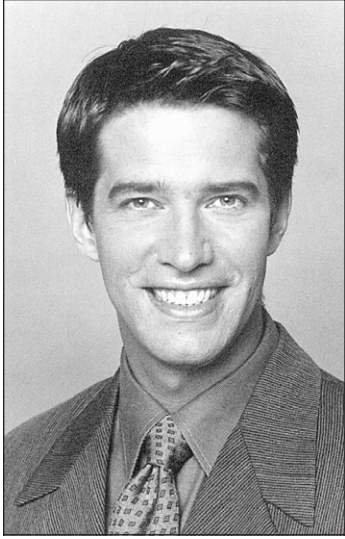
Le ministre Boisclair a expliqué la décroissance des sommes consacrées au fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail par la création récente du Fonds jeunesse doté d'un budget de 240 millions \$.

Cette réorganisation a été annoncée au

sommet du Québec et de la jeunesse.

La conférence de presse d'hier visait à annoncer que « c'est à partir d'aujourd'hui que les sommes sont disponibles et qu'on est prêt à recevoir de nouveaux projets », a ajouté le ministre Boisclair.

Les sommes par région



André Boisclair.

Chaque région dispose d'un budget distinct qui tient compte à la fois de la population desservie et du nombre d'assistés sociaux.

Il a ainsi été établi que la région de Montréal a droit à 46,55 millions \$, montant qui, aux yeux du maire Pierre Bourque, constituera « une bouffée d'oxygène pour les 11 quartiers particulièrement défavorisés ».

Le Bas Saint-Laurent touche 3,9 millions \$, le Saguenay-Lac-Saint-Jean 5,4 millions \$, la Capitale nationale 11 millions \$, la Mauricie 6,4 millions \$, le Centre du Québec 3,2 millions \$, l'Estrie 4,5 millions \$, l'Outaouais 6 millions \$, l'Abitibi-Témiscamingue 3 millions \$, Côte-Nord 1,7 million \$, le Nord du Québec 0,49 million \$, la Gaspésie et les Îles-de-la-Made-

leine 2,9 millions \$, Laval 3,4 millions \$ et Chaudière-Appalaches 3,5 millions \$.

Des experts réclament une action communautaire plus efficace

LILIANNE LACROIX

Alliances, coalitions, partenariats, voici les mots d'ordre pour en arriver à une action communautaire réellement efficace, estiment deux experts internationaux invités à s'exprimer hier, dans le cadre du colloque international *Développer la société civile par l'action communautaire*, qui se déroule à l'Université Concordia et qui réunit des représentants de 85 pays.

Marilyn Taylor, professeur de politiques sociales à l'université britannique Brighton et Mario Rosales, de l'Union internationale des municipalités et ex-secrétaire général de l'association chilienne des municipalités, croient tous deux que les mouvements communautaires doivent s'adapter aux changements rapides et incessants de nos sociétés. « L'avenir ne réside pas dans des organisations statiques et encarcénées, mais dans des alliances et des réseaux capables de se tourner de bord rapidement », déclare Mme Taylor.

« Les municipalités et même de petites organisations de quartier décisionnelles très proches du peuple sont le plus à même de susciter la participation des citoyens », estime M. Rosales, qui ajoute que dans tous les pays, on doit se consacrer à développer une conscience sociale et une confiance qui seule est garante de changements sociaux durables et de développement. Confiance en soi, confiance en ses voisins, confiance dans les autorités qui doivent mériter cette confiance et qui en sont parfois bien loin.

Découragée par l'individualisme qui guide nos sociétés, une intervenante de la salle, d'origine québécoise mais travaillant auprès de jeunes adolescents new-yorkais, estime que les intervenants communautaires doivent non seulement oeuvrer auprès de la clientèle en difficulté, mais aussi dans

toutes les autres couches de population pour y développer la conscience sociale qui permettra d'instaurer des changements sociaux réels. Tombant un peu à plat, cette idée novatrice ne devait malheureusement pas être reprise en cette première journée de colloque.

Administrant une claque au visage du système, Adrian Harewood, qui travaille auprès d'une organisation torontoise de soutien à l'éducation publique après avoir géré une radio communautaire montréalaise, a souligné que 66 % des jeunes Noirs montréalais décrochaient avant d'avoir obtenu un diplôme du secondaire et que 40 à 50 % des Noirs ontariens ne complétaient jamais leur 13^e année et n'obtenaient donc pas leur diplôme d'études secondaires. « Ces jeunes ont très peu de possibilités de s'exprimer à part dans les gangs. »

Pour atteindre les exclus, il nous faut faire preuve de persévérance, d'imagination, de créativité, lance-t-il en ajoutant : « Si votre objectif est clair et juste, foncez ! ».

Dénonçant elle aussi l'exclusion sociale subie par de nombreux citoyens, Jocelyne Lamoureux, professeur au département de sociologie de l'UQAM, a annoncé d'entrée de jeu qu'elle voulait « déconstruire les systèmes d'opposition binaires ». Au bout de quelques minutes d'un discours hermétique émaillé de paramètres, de transversalités, d'interpénétration, de fertilisations croisées et de positionnements stratégiques, mon voisin, un intervenant communautaire, a déposé son crayon et cessé de prendre des notes. Mme Lamoureux parlait d'exclusion par l'argent ou par l'éducation sûrement. Aurait-elle voulu nous servir aussi un modèle parfait d'exclusion par les mots ?

Laurentides

18 km de plus pour la piste cyclable du P'tit train du Nord

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Dès cet été il sera possible de faire le trajet Blainville—Saint-Jérôme sur la piste cyclable aménagée sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée du P'tit train du Nord. Les travaux nécessaires à rendre ce tronçon de 18,1 kilomètres praticable en vélo coûteront 3,8 millions, et le ministère des Transports, dans le cadre du projet de la Route verte, apportera une contribution de 957 000 \$.

La piste cyclable sera aménagée principalement du côté ouest de la

voie ferrée dans Saint-Jérôme jusqu'à la route 158 à Saint-Antoine, passera du côté est entre la route 158 et la 62^e avenue à Blainville pour revenir éventuellement sur le côté ouest jusqu'à Sainte-Thérèse.

À certains endroits, la piste empruntera les réseaux existants dans les municipalités afin d'offrir aux usagers les services d'appoint. La piste aura une largeur variant de 3,5 à quatre mètres et elle sera séparée de la voie ferrée par une clôture de deux mètres de haut et une bande de protection de cinq mètres afin de permettre aux marcheurs, cyclistes et skieurs de fond de pratiquer leur sport en toute sécurité.

Il sera donc possible dans quelques semaines de faire en vélo sur l'ancienne voie ferrée les 240 kilomètres qui séparent Blainville de Mont-Laurier.

Dans Blainville et Saint-Jérôme,

la piste sera prête au début de l'été, mais à Saint-Antoine et Mirabel, les administrations ne prévoient pas terminer les travaux avant 2001. « Il va falloir entreprendre des discussions avec le ministère des Transports afin de rendre la traversée de la route 158 qui est très achalandée sécuritaire », a indiqué Caroline Rioux, agente de développement plein air à Loisirs et Sports Laurentides.

Pour le premier été, les utilisateurs de ce tronçon n'auront pas à se procurer la vignette — nécessaire entre Saint-Jérôme et Mont-Laurier — au coût de 10 \$ pour avoir le droit de se promener en vélo.

« Les maires de ces municipalités vont décider s'ils joignent le parc linéaire ou s'ils veulent avoir leur propre identité avec un logo bien à eux. Ils vont aussi déterminer s'ils vont demander une tarification », a expliqué Mme Rioux.

Woolley devra revenir au tribunal

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le juge Jean Beaulieu, de la Cour du Québec, a rejeté hier une requête pour arrêt des procédures du motard Gregory Woolley, détenu depuis le 5 avril après qu'un revolver eut été découvert dans un sac lui appartenant.

Son avocat, Pierre Panaccio, a allégué devant le tribunal à Saint-Jérôme qu'un agent de sécurité de l'aéroport de Mirabel a détenu Woolley illégalement après qu'un détecteur de métal eut détecté la présence possible d'une arme à feu. C'est finalement le policier Denis Bariteau, de Mirabel, qui a fait la fouille, qui a trouvé l'arme et procédé à l'arrestation.

À ce moment, Woolley, un ami de Maurice Boucher, un des leaders des Hells Angels, s'apprêtait à monter à bord d'un avion en par-

tance pour Port-au-Prince. Après qu'on eut décelé un objet de métal, Woolley a offert d'aller le reporter dans son automobile.

M^e Panaccio soutenait que les agents de contrôle sont strictement encadrés par la loi sur l'aéronautique et le règlement canadien sur la sécurité aérienne et que la fouille et la détention étaient illégales.

De son côté, le procureur de la Couronne, François Brière, a expliqué au juge Beaulieu qu'en aucun temps l'agent de sécurité n'avait procédé à l'arrestation de l'accusé; il n'a fait que l'inviter à demeurer sur place. Selon M^e Brière, accepter une telle requête aurait eu comme conséquence d'accorder un sauf-conduit à toute personne qui transporterait une bombe ou toute sorte d'arme dans un avion.

Le juge Beaulieu en est venu à la conclusion qu'il n'y avait rien d'abusif dans le comportement de l'agent de sécurité.

Woolley reviendra devant le tribunal demain et tout indique qu'il va plaider coupable.

imagination sans fil

imaginez
un magasin virtuel
qui vous donne des rabais réels.



www.rogers.com/sans-fil

Achetez ou magasinez nos produits sans fil en ligne quand bon vous semble et obtenez un rabais postal de 50 \$ sur les appareils numériques Nokia*.

*Le rabais sera appliqué comme crédit de 50 \$ sur une prochaine facture mensuelle de Rogers AT&T. L'offre prend fin le 31 juillet 2000. L'offre s'applique aux forfaits d'une durée de un an avec frais de service mensuels de 20 \$ et plus. Les abonnés existants pourraient ne pas pouvoir profiter de l'offre relative aux appareils. Pour connaître d'autres offres spéciales, composez le *611 de votre sans-fil. Les taxes applicables sont en sus. Des frais de mise en service/accès au système pourraient s'appliquer.



COMMUNICATIONS SANS FIL

©Rogers Communications inc. Utilisé sous licence.
©AT&T Corp. Utilisé sous licence.

Le maire d'un village « rebelle » présidera la Fédération des municipalités

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

C'est le maire d'un village « rebelle » de l'Outaouais qui préside maintenant la Fédération québécoise des municipalités, un important lobby du monde municipal rural.

Pierre Ménard, maire du canton Lochaber, succède à Florian St-Onge, qui a dû abandonner son poste moins d'un an après son élection à la présidence de la FQM (ex-UMRCQ). Le village des Laurentides dont M. St-Onge était maire, Carillon, a été fusionné avec deux municipalités voisines et il a perdu la mairie par une quarantaine de voix lors de l'élection du 4 juin.

Pour assurer l'intérim d'un an et demi d'ici la prochaine élection à la FQM, le conseil d'administration devait choisir parmi les membres de l'exécutif. M. Ménard, 56 ans, a été le seul candidat.

Son village de 510 habitants avait été ciblé pour une fusion avec Thurso dans le volet 1 de la politique de regroupement du gouvernement. Mais il a refusé de le faire à la suite d'une assemblée publique du conseil où l'opposition à la fusion faisait l'unanimité. « Thurso est une municipalité urbaine à 100 %, dit Pierre Ménard. Nous on est rural à 97 % ».

Contre les fusions forcées

Il ne faut donc pas se surprendre d'entendre le nouveau président s'inscrire dans la continuité à la FQM en s'opposant farouchement, non pas aux fusions dit-il, mais aux

fusions forcées, que le gouvernement se donne les moyens de réaliser avec plus de célérité avec le projet de loi 124, présentement à l'étude à l'Assemblée nationale.

« Ma priorité est de tenter d'infléchir tout au moins la ministre sur certains éléments des projets de loi qui sont sur la table », dit-il, préoccupé par ailleurs quant au sort des MRC qui seront englobées dans le territoire des trois nouvelles communautés métropolitaines de Montréal, Québec et de l'Outaouais.

M. Ménard surveillera également de près la conclusion — qui serait imminente — des pourparlers avec le gouvernement et l'autre grand lobby municipal, l'UMQ, sur le nouveau pacte fiscal. La FQM craint que la majorité des fonds aille aux villes-centres ou aux grandes villes de banlieue. « Ça va être notre bataille de nous assurer qu'il y en aura pour tout le monde », dit-il. D'autant plus que dans l'opération, les municipalités perdent les revenus de la taxe sur les télécommunications, le gaz et l'électricité (TGE), souligne le président.

De gros défis à relever

Pour relever ces défis, les plus importants selon lui depuis la création des MRC par Jacques Léonard il y a 20 ans, Pierre Ménard dit compter sur ses 25 ans d'expérience du monde municipal. De 1980 à 1990, cet administrateur de carrière a notamment été président et par la suite directeur général de l'ancienne Communauté régionale de l'Outaouais, devenue en 1990 la Communauté urbaine de l'Outaouais. Il a aussi dirigé la Maison des régions.

Les syndicats craignent la privatisation des soins de santé

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne, QUÉBEC

La privatisation menace le réseau québécois de la santé, estime le plus important syndicat de la CSN, la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS).

« Nos services publics risquent d'être la principale cible du libéralisme économique pour les prochaines années, parce que le maintien de la santé de la population est un secteur qui peut rapidement devenir rentable pour les entreprises privées », a déclaré le président de la FSS, Louis Roy, à l'ouverture hier du 38^e congrès de l'organisme.

La FSS (CSN) regroupe plus de 100 000 syndiqués oeuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux au Québec.

Dans son rapport aux membres, M. Roy a dit craindre que graduellement ne se créent dans le secteur de la santé des « services différenciés, à deux vitesses : une première vitesse publique, assumée par nos impôts. Une vitesse lente, peu rentable, assumée auprès des plus malades et des plus démunis ».

Puis « une autre vitesse, privée, priviliégiant les secteurs de pointe, auprès d'une population prête à payer un léger supplément ».

M. Roy a mis en relief ce qu'il considère être les plus récentes attaques contre des services publics de santé de qualité.

D'abord le projet de loi 107, qui vise à interdire les déficits dans les établissements de santé. M. Roy a dit redouter que les hôpitaux ayant atteint leur limite de chirurgies prévues dans leur budget ne cessent d'opérer ou éliminent d'autres services.

« Ce projet de loi s'inscrit dans la lignée des gestes que pose le gouvernement pour mettre de la pression sur le secteur public, le rendre incapable de donner les services et permettre l'émergence du secteur privé », a dit le président de la FSSS.

M. Roy a dit craindre par ailleurs que les tenants du secteur privé dans la santé ne prennent le plancher lors du débat prévu cet automne sur le financement du réseau de la santé.

Il a rappelé que le récent rapport Arpin sur le financement de la santé ouvrirait déjà la porte à une plus grande privatisation dans le réseau.

« Le réseau de la santé est en grand danger. Ensemble, levons-nous pour le défendre et lui assurer un financement adéquat », a conclu M. Roy.

Quant au président de la CSN, Marc Laviolette, il a réclamé justement un rétablissement au niveau de 1994 des paiement fédéraux en matière de santé. Une telle mesure se traduirait par une somme annuelle supplémentaire de 1,6 milliard \$ en santé pour le Québec, a rappelé le président de la CSN.

« Ottawa doit faire sa part. S'il y a une place où il y a de l'argent et où on est assis dessus, c'est bien là ! », a conclu M. Laviolette.

Un lac s'est... vidé dans les Laurentides !

La Presse

Des résidants de la municipalité de Sainte-Adèle dans les Laurentides ont eu très peur dimanche : un petit lac artificiel situé sur une montagne s'est complètement vidé, emportant tout sur son passage, y compris une partie de la route.

« On a eu notre petit Saguenay à nous », explique Yves Dupras, directeur du service des incendies de Sainte-Adèle. Si M. Dupras parle aujourd'hui calmement de la situation, les choses étaient moins rassurantes dimanche, alors qu'on ignorait le trajet que prendrait le flot. Heureusement, personne n'a été blessé et aucune résidence n'a subi de dommages graves.

Selon M. Dupras, c'est probablement un barrage de castors qui a causé le sinistre. « Le lac est situé sur une tête de montagne », précise le chef des pompiers. Vers 17 h, dimanche, les résidants se sont rendus compte que l'eau de ce lac vieux de 40 ans descendait tel une chute à flanc de montagne. La cascade a rencontré deux routes de campagne sur son passage : le chemin de la Grande Promenade et le chemin du Moulin. Si le dernier n'a été que partiellement endommagé, selon Yves Dupras, la portion du chemin de la Grande Promenade qui a été inondée est une perte totale. Il faudra refaire la route à neuf puisque le sable et le gravier ont été emportés avec le courant.

Nouvelle-Écosse: détournement de fonds voués à l'enseignement du français ?

Presse Canadienne
HALIFAX

Le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse nie que des fonds versés par le gouvernement fédéral pour l'enseignement en langue française aient servi à d'autres fins.

« Je peux vous assurer que tous les fonds obtenus du gouvernement fédéral pour l'éducation en français sont dépensés à cette fin, a déclaré David Harrigan, porte-parole du ministère de l'Éducation de cette province, hier. Nous sommes disposés à ouvrir nos livres à ceux qui voudraient s'en assurer. »

Certains journaux ont fait état de possibles transferts de fonds de la part du gouvernement conservateur de la Nouvelle-Écosse, qui aurait ainsi voulu compenser pour des coupes effectuées dans d'autres secteurs de l'éducation. Ces journaux précisent que le ministère fédéral du Patrimoine s'apprêterait à mener une vérification auprès du gouvernement de la Nouvelle-Écosse afin de s'assurer que ces fonds ont été utilisés correctement.

M. Harrigan a précisé que le ministère de l'Éducation a réaffecté certaines sommes d'argent destinées à l'enseignement en français, mais que celles-ci ont servi à financer d'autres activités éducatives du programme de langue française.

L'effet de serre risque de changer le climat et le visage des États-Unis

GUY CLAVEL
AFP, WASHINGTON

Le réchauffement de la planète risque de provoquer des bouleversements climatiques aux États-Unis qui changeront le visage du pays, provoquant inondations, sécheresses ou disparition de certains écosystèmes.

« L'augmentation constante des émissions de gaz de serre dans le monde accroîtra vraisemblablement la température moyenne aux États-Unis de 3 à 6 degrés Celsius d'ici à l'an 2100 », indique un rapport officiel publié hier à Washington.

Cette hausse, à son tour, aura de profondes conséquences sur les écosystèmes et même sur la vie de certaines populations résidant dans des zones plus sensibles.

« Des précipitations importantes, et même extraordinaires, seront sans doute plus fréquentes », avec des risques de brusques inondations, soulignent les auteurs de l'étude sur « l'impact du changement de climat aux États-Unis », préparée pour la Maison Blanche et le Congrès. « Toutefois, certaines régions

deviendront plus sèches », notent-ils également.

Aussi, certains paysages du pays se transformeront. Les montagnes Rocheuses perdront sans doute les « prairies alpines » qui font une partie de leur charme tandis que les forêts du nord-est verront la disparition de plusieurs espèces d'arbres comme les érables à sucre.

« Certaines îles côtières disparaîtront sans doute totalement » et des zones actuellement cultivées seront recouvertes par les eaux, déclare encore le rapport. La hausse du niveau des eaux serait également une menace pour les bâtiments, routes et autres infrastructures des régions littorales.

« L'inquiétude est grande pour les eaux », soulignent encore les spécialistes, qui précisent aussi que certaines régions seront touchées par la sécheresse, d'autres par le manque de neige, les troisièmes par trop de précipitations. Ainsi, « les changements concernant les pluies et la neige pourraient affecter les fournitures en eau potable ».

Les conséquences économiques pourraient également être notables, poursuivent les auteurs du rapport. « La produc-

tivité des récoltes pourrait augmenter sur le plan national », ce qui réduirait par exemple les prix pour le consommateur et « mettrait la pression sur les agriculteurs ».

« Notre travail indique clairement que le changement de climat est un sujet sérieux pour les États-Unis », a souligné dans un communiqué l'un des responsables de cette étude, Anthony Anetos, du World Resources Institute.

Le président Bill Clinton a de son côté exhorté le Congrès à s'attaquer sérieusement au problème de l'effet de serre, rappelant que les États-Unis « sont actuellement le plus important producteur de gaz de serre dans le monde » et que « la croissance économique peut aller de pair avec la réduction de l'effet de serre ».

Le rapport publié hier a été immédiatement critiqué par plusieurs organisations qui notent son côté alarmiste et, selon elles, non scientifique. Les auteurs du rapport eux-mêmes restent d'ailleurs prudents, soulignant que « des incertitudes importantes existent toujours quant aux moyens scientifiques d'examiner l'impact des changements de climat ».

Carambolage mortel dû à une mauvaise signalisation

Presse Canadienne
QUÉBEC

La signalisation sur l'autoroute 20 est, en juillet dernier, semble avoir été bien inadéquate par rapport au long bouchon de véhicules qui s'étalait sur trois kilomètres avant la zone de travaux de voirie entre Saint-Michel et Saint-Vallier de Bellechasse, dans la région de Québec.

C'est ce qui a surpris, hier, à l'enquête du coroner Denis Boudrias qui avait lieu au palais de justice de Québec. Tant Pierre Ayotte, qui a perdu son épouse dans l'accident, que la procureure de la firme Bulk Carrier de l'île-du-Prince-Édouard, Louise Ballargeon, ont relevé ce manque, lors d'échanges avec les journalistes en fin de journée.

On se souviendra que c'est l'arrivée du camion de Bulk dans le bouchon qui a provoqué le terrible carambolage qui s'est soldé par quatre morts et 15 blessés.

Deux blessés ne sont pas encore remis de cet accident, presque un an plus tard. Le jeune Mathieu Ayotte, 11 ans, a encore des plaies aux jambes et une hanche tordue qui l'empêche de courir.

Les informations transmises par un technicien du ministère des Transports ont permis de constater qu'un premier panneau, annonçant des travaux dans cinq kilomètres, ne précédait que de deux kilomètres la queue du bouchon de voitures, où s'est produit l'accident. Sur ces deux kilomètres, il n'y avait aucune indication de réduire la vitesse. Le panneau de signalisation recommandant de diminuer la vitesse à 70 kilomètres/heure était placé environ deux kilomètres plus loin que le lieu de l'accident. La zone de travaux incluant le rétrécissement des voies et les courbes de déviation avait une longueur de près de trois kilomètres.

La procureure de Bulk indiquait qu'il sera important de savoir si les véhicules étaient immobilisés ou si la file continuait d'avancer. Elle s'étonnait aussi qu'on ne signale pas des travaux routiers avec un panneau « danger » comme on en trouve un, juste un peu plus loin sur la 20, avant la descente vers la rivière Boyer, entre Saint-Michel et Saint-Vallier. Ce panneau permanent signale un risque de brouillard ou de glace depuis un important carambolage à l'hiver 1975.

Une bonne partie de la journée hier a été consacrée au dépôt de photos et de plans de la scène de l'accident. Des photos du camion de Bulk, soumis à des tests d'experts, et de la « boîte noire » qui donne l'information sur le moteur ont aussi été soumises en preuve. De longues minutes ont encore été consacrées au visionnement de vidéos des lieux de l'accident et de la signalisation en place.

Durant les deux semaines de durera la première partie de l'enquête, en juin, le coroner entendra 28 témoins dont des experts et des enquêteurs ainsi que 15 ou 16 témoins civils. Rappelons que 15 véhicules ont été impliqués dans ce carambolage survenu à 12h34, samedi le 24 juillet 1999.

Londres sonne l'hallali de la chasse à courre

Agence France-Presse
LONDRES

Le gouvernement britannique a ouvert la voie hier à l'abolition de la chasse à courre, une pratique jugée cruelle par une majorité de l'opinion publique, mais qui a déjà survécu à un demi-siècle de tentatives de bannissement.

Le ministre de l'Intérieur Jack Straw a annoncé pour l'automne un projet de loi qui a toutes les chances d'être adopté, honorant avec trois ans de délai une promesse électorale des travaillistes portés au pouvoir en 1997.

Une manifestation de quelques centaines de partisans de cette pratique prisée de la gentry britannique s'est déroulée au son des cors de chasse devant le palais de Westminster au moment même où M. Straw y faisait son annonce.

Les députés seront appelés à voter sur le texte en conscience, sans consigne contraignante des états-majors des partis et M. Straw a assuré que « le gouvernement demeure neutre sur la question de savoir si la chasse à courre doit être interdite ».

Le Premier ministre Tony Blair s'est dit personnellement hostile à ce type de chasse au renard ou au lièvre, mais avait cependant demandé la caution d'une enquête indépendante sur les effets d'une interdiction.

M. Straw en a dévoilé les conclusions aux Communes, indiquant notamment que, loin des 16 000 emplois menacés dont font état ses partisans, la chasse à courre ne fait vivre que 6 000 à 8 000 personnes.

Quant aux conséquences écologiques, l'enquête a conclu qu'un accroissement notable du nombre de renards était improbable.

Les chasseurs assurent de leur côté qu'ils remplissent une utile mission d'éradication d'une espèce nuisible. Affirmation pour le moins mise en question par de récentes révélations de la BBC montrant que la première chasse du pays, qui compte le prince William parmi ses habitués, élevait elle-même des renards pour s'alimenter en gibier.

Le pont piétonnier sur la Tamise fermé

Agence France-Presse
LONDRES

Un pont piétonnier en plein centre de Londres va être fermé deux jours seulement après son ouverture au public, pour une durée de plusieurs semaines, en raison de son tangage excessif, a annoncé hier la société qui l'exploite.

L'autorité chargée de la gestion du « Pont du Millénaire » a annoncé dans un communiqué la fermeture de l'ouvrage à partir de lundi 22h00 locales (21h00 GMT), sans donner de date précise de réouverture.

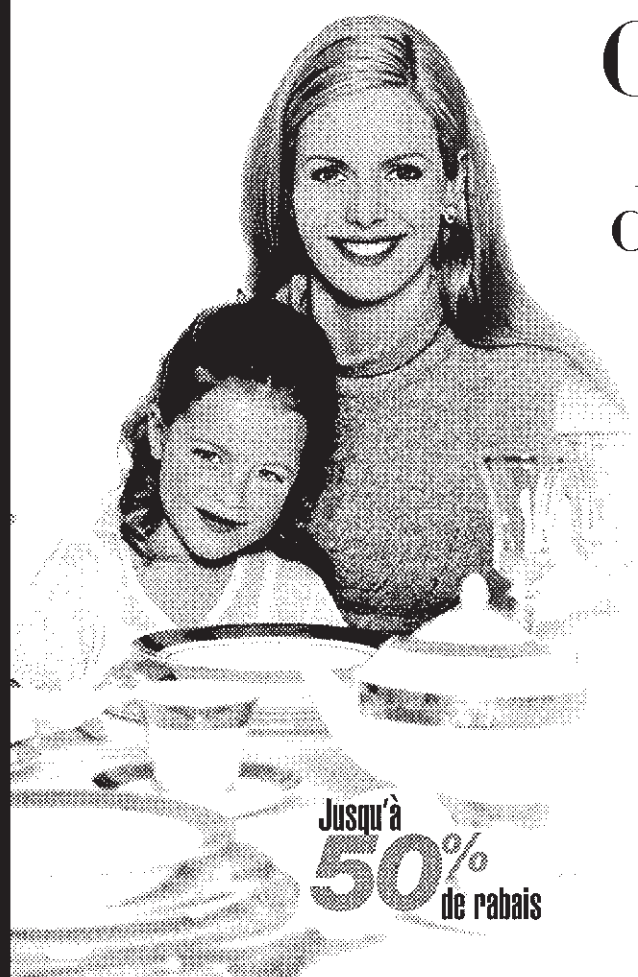
« Nous ne savons pas avec certitude combien de temps durera (la fermeture), mais il semble qu'on parle de semaines et non de jours », a indiqué un porte-parole de la société, Erica Bolton.

La fermeture permettra aux ingénieurs de poursuivre leurs études sur les raisons du « mouvement excessif (du pont) sous certaines conditions et de mener les travaux nécessaires pour corriger le problème », poursuit le communiqué du Millenium Bridge Trust.

Le pont, qui a coûté 18,2 millions de livres (29,1 millions d'euros), a été ouvert au public samedi, mais l'ouvrage a dû être fermé pendant dix minutes le même jour. Son accès a depuis été limité à un nombre restreint de personnes en raison de son oscillation plus ample que prévue.

Grande CÉLÉBRATION d'ouverture de notre 6^e magasin à Québec

RABAIS EXCEPTIONNELS PARTOUT EN MAGASIN !



Jusqu'à
50%
de rabais

bain

Serviettes et accessoires*
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles

À partir de **1⁹⁹**

CANNON
Fieldcrest
MARTEX
STEVENS



matelas

Matelas*
Choisissez parmi la plus grande sélection de Sealy et Simmons

À partir de
169⁰⁰

La meilleure offre!
Ne payez ni la TPS ni la TVP*
ou ne payez rien avant un an.

*Nous vous offrons un rabais équivalent à la TPS et à la TVP sur nos prix.

*Photographies présentées à titre indicatif uniquement.



CHIQUE de PRIX
Garantie
SANS CONDITIONS

CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %



literie

Draps
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de **6⁹⁵**

lawrence SHEFTEX
GUESS *Crossell*
Springmaid **Dan River**
MARTEX **Wamsutta**



articles maison

Accessoires de cuisine*
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles

À partir de
29⁹⁵

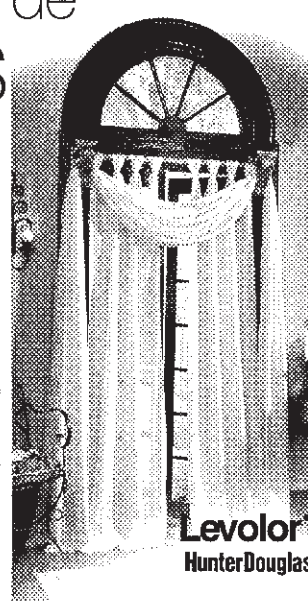
parures de fenêtres

Venez voir le choix de parures de fenêtres le plus complet au Canada ou téléphonez notre service à domicile pour qu'un de nos conseillers en décoration vous rende visite.

331-5260

Parures de fenêtre*
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles

À partir de **1⁷⁹**



Levolor
HunterDouglas

literie • édredons de duvet • matelas • porcelaine • serviettes • appareils électriques • batteries de cuisine
stores • tentures • papier peint • service de décoration à domicile gratuit • articles-cadeaux
boutique pour bébé • tapis • cristal • cuisine • figurines • lits en laiton • et plus encore !



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Service à domicile **GRATUIT**
331-5260

Centre Rockland
341-7810

Place Portobello
Brossard
671-2202

Les Galeries Laval
681-9090

La Cathédrale (Centre-ville)
282-9525

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas !

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

13 juin 2000

Page A15 manquante

Le monde Internet

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

Les nouveaux lecteurs multimédias



André Mondoux

collaboration spéciale

Un des plus grands impacts de la révolution informatique est l'homogénéisation des différents médias, comme la musique et la vidéo, qui peu à peu deviennent tous des médias numériques. Ainsi, un même «contenant» (en l'occurrence l'Internet) peut désormais diffuser ce qui était auparavant des médias distincts. La plupart d'entre nous sommes désormais familiers avec l'utilisation de l'ordinateur pour écouter la radio ou regarder des clips vidéo. Cette nouvelle pratique a été rendu possible grâce à l'emploi de lecteurs multimédias, comme le RealPlayer de Real Network ou le Windows MediaPlayer de Microsoft.

Si Real Networks doit être consi-

dérée comme la firme ayant permis de populariser les transmissions audio en flux continu, elle doit cependant composer depuis la dernière année avec Microsoft, une présence toujours redoutable. Au cours des dernières semaines, les deux firmes ont levé le voile sur la future version de leur lecteur multimédia. Les résultats sont intéressants et, outre la féroce compétition qui s'annonce entre les deux fabricants, ils indiquent également les nouvelles directions que prendront les nouveaux médias électroniques.

Le «multi» du multimédia

Une des premières caractéristiques des nouveaux lecteurs multimédias (Real Player et Media Player) est que leur fabricant entend en faire un guichet unique pour toute lecture de source audio et visuelle (CD audio, clips/flux vidéo, radio Internet et fichiers MP3). Cela confirme ainsi la tendance à la convergence des médias traditionnels.

Pour sa part, Real Networks a opté de jumeler ses lecteurs audio/vidéo (ReaPlayer) et MP3 (Jukebox) au sein d'une nouvelle entité nommée Real Entertainment Center (REC). De son côté, Microsoft a étendu les fonctions du Media Player pour inclure désormais la lecture, la création et la gestion de

fichiers MP3. Cependant, les deux fabricants ont choisi deux voies différentes pour arriver à leurs fins.

Real Networks a tenu à maintenir les lecteurs RealPlayer et Jukebox séparés et de ce fait le REC est plutôt virtuel: il est «constitué» grâce à une fonction permettant de lancer l'exécution du lecteur Jukebox à partir du lecteur RealPlayer et vice-versa. Cela apparaît un peu comme une solution de fortune et engendre même quelques irritants, dont une multiplication de fenêtres. À l'opposé, Microsoft a retenu pour Media Player7 une interface/fenêtre unique pour gérer les différentes activités multimédias. Cela donne un lecteur convivial qui s'avère notamment un atout lorsqu'il s'agit d'effectuer des recherches parmi toutes les sources multimédias (CD audio, vidéo, radio et fichiers MP3).

Sur le plan de la lecture de signaux audio en flux continu (les «radios» Internet), les deux lecteurs donnent accès à un nombre effarant de stations. Pour dénicher la station de son choix, le lecteur REC utilise judicieusement son fureteur intégré pour afficher une page HTML contenant la liste des stations. Cette liste contient également une courte description des stations et un hyperlien pour accéder à leur site Web officiel. Si Me-

dia Player ne bénéficie malheureusement pas de cette page descriptive, son module de recherche de stations est par contre plus sophistiqué que celui du REC. L'utilisateur peut notamment extraire les stations de radio selon la langue, le pays, la bande (AM, FM, Internet), les lettres d'appel et mots clés.

Le module de lecture de CD audio des deux logiciels sont en général de qualité similaire. Tous deux utilisent le Net pour automatiquement télécharger la fiche signalétique (album, auteur, liste des pièces) des disques CD insérés pour lecture. De plus, deux lecteurs comportent un «graphe sonore», soit un thème graphique plus ou moins abstrait qui s'anime aux rythmes de la pièce en cours de lecture. Media Player et REC peuvent également convertir les pièces d'un CD en format MP3 et offrent toutes les fonctions nécessaires pour gérer une bibliothèque de titres MP3 (classification par artiste, genre, album, création de listes d'oeuvres préférées, etc.). Ici, l'avantage va au REC de Real Networks qui intègre des fonctions audio plus sophistiquées, comme l'archivage de sécurité automatique de la base de données MP3 et l'intégration d'une extension d'Adaptec pour stocker directement les fichiers sur un graveur CD-RW.

Il faut noter que les deux logiciels font plus ou moins piètre figure sur le plan du soutien des nouveaux périphériques MP3 (baleadeurs). Ce soutien est crucial pour gérer les transferts de fichiers MP3 entre l'ordinateur et le baleadeur. Pour l'instant, les deux lecteurs soutiennent peu ou pas de périphériques. Espérons que cette situation évoluera d'ici la sortie finale des logiciels.

Enfin, sur le plan de la lecture des clips vidéo, les deux logiciels offrent des performances similaires: les écrans de visualisation sont encore trop petits pour être vraiment plaisants. Visionner un clip reste toujours une expérience plus exotique que ludique.

Lequel des deux lecteurs est le plus performant? Difficile à dire. À la veille de l'adoption générale d'une technologie, comme c'est le cas avec les lecteurs multimédias, la convivialité et l'attrait esthétique d'un produit deviennent aussi importantes que les performances dans les décisions d'achat. Si Real Network demeure toujours un leader sur le plan technique, le pré-tendant Microsoft effectue ses meilleurs coups contre le champion en titre avec des produits à saveur résolument grand public.

On peut joindre l'auteur à mondoux@videotron.ca

Services gratuits de sauvegarde des fichiers sur Internet

SERGE L'HEUREUX
Le Nouvelliste

Bien qu'il ait entraîné des pertes de plus de dix milliards dans le monde, le virus ILOVEYOU n'était pas bien méchant. Quelques chansons en MP3 effacées, des images JPEG modifiées, des scripts trafiqués... il n'y a pas de quoi fouetter un chat pour la plupart des gens.

Le bilan aurait été autrement plus lourd si l'auteur du virus avait décidé, par pure malice, de s'attaquer aux documents des applications de la suite Office. Envoyée la thèse de doctorat rédigée avec Microsoft Word, disparaissent les prévisions financières de l'entreprise

en format Excel, effacée la base de données ou la liste de contacts réalisée avec Access!

Heureusement, tout le monde peut se rabattre sur des copies de sécurité fraîchement mises à jour. En fait, les experts ont beau répéter ad infinitum qu'il faut conserver des copies de ses documents personnels, peu de particuliers s'en donnent la peine. Des nouveaux services sur Internet visent à faciliter la protection de ces données personnelles en mettant à la disposition de leurs membres un espace de stockage de 25 méga-octets d'habitude gratuit.

La sauvegarde de ses documents personnels sur le Web comporte de nombreux avantages; à l'abri des manipulations ratées

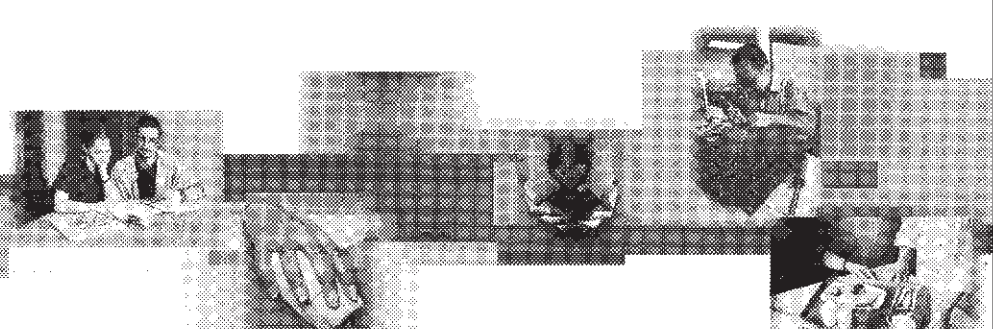
ou d'un problème technique, comme un ruban endommagé ou une disquette Zip défectueuse, cette approche profite des avantages d'Internet. On peut, par exemple, accéder à ses fichiers de n'importe où, les échanger avec des amis, les transférer de la maison au bureau, et vice versa.

Si l'espace alloué (25 Mo) semble peu généreux, il devrait convenir amplement aux besoins des particuliers, à moins de s'adonner à la photo ou la vidéo numérique; cela équivalait en fait à 17 disquettes, plus de 200 documents Word ou Excel, 10 présentations PowerPoint et des milliers d'images en GIF. Différents incitatifs permettent d'augmenter la capacité disponible sur certains sites jus-

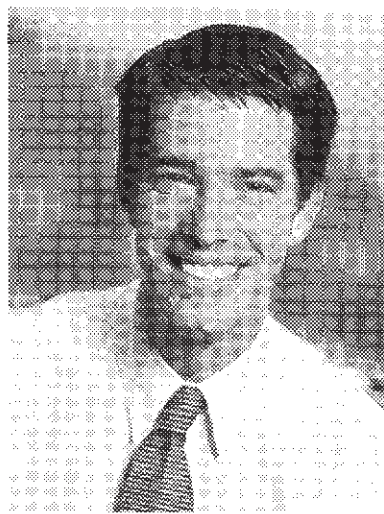
qu'à 100 Mo, en convaincant des amis d'y adhérer, par exemple; de plus, ils offrent presque tous d'acheter, à un prix abordable, de l'espace de stockage supplémentaire.

Tous ces sites adoptent le même mode de fonctionnement, mais chacun tente d'offrir des services complémentaires pour se distinguer de la concurrence. Chez X:Drive (www.xdrive.com), par exemple, on a développé une application Windows (95/98/NT) qui ajoute un disque virtuel X à votre bureau; il suffit d'y glisser les documents à sauvegarder pour les transférer vers son compte X:drive. Quoi de plus simple? Surtout quand on profite d'un branchement Internet rapide et permanent.

Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail



Un tremplin vers l'emploi



« Le Québec se démarque déjà par sa vitalité et son sens de la solidarité. Nous pouvons faire en sorte que toutes et tous en profitent. Le Fonds de lutte contre la pauvreté nous en donne les moyens.

Aujourd'hui, je lance un appel à toutes celles et à tous ceux qui ont des idées pour favoriser l'intégration à l'emploi de personnes en difficulté. En intensifiant nos actions, nous redonnerons espoir à toutes ces personnes qui ont besoin de notre appui. »

Communiquez avec nous au 1 877 61FONDS.

André Boisclair

André Boisclair, ministre de la Solidarité sociale

POUR 2000-2003:

17 000

places en emploi ou en insertion

160

millions de dollars investis

Québec
Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail

Cet investissement est rendu possible grâce à un engagement pris par le gouvernement lors du Sommet du Québec et de la jeunesse.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

13 juin 2000

Page A17 manquante

Surpassez-vous!



Internet Haute Vitesse illimité est là.

Basé sur la technologie ADSL, c'est l'accès Internet de première classe conçu spécialement pour les PME. Naviguez à une vitesse constante, peu importe le nombre d'utilisateurs sur notre réseau d'accès. D'une seule ligne, vous pouvez téléphoner, naviguer ou télécopier en même temps.

À partir de **79,95 \$*** par mois, le service comprend :

- un modem de 1 Mbit/s
- 20 heures d'accès à distance
- 5 adresses de courriel
- 20 Go de transfert de données
- l'assistance technique 24 h sur 24, sans attente en ligne

Gratuit! Trousse de départ et nom de domaine personnalisé
(ex. : www.monentreprise.ca)

1 877 PME-BELL^{MC}
www.bell.ca/promoHV



*Certaines conditions s'appliquent. Offert là où la technologie le permet.

Deux Français qui traversaient l'Arctique échouent à 150 km du but

Agence France-Presse

Après 1700 km à pied ou à skis sur la glace, de la Russie au Canada, deux Français amoureux fous de la banquise ont dû abandonner leur périple à 150 km du but, pour cause de blessures.

Arnaud Tortel, 30 ans, acupuncteur-kinésithérapeute de Dieulefit, et Rodolphe André, 28 ans, vendeur de légumes et préparateur de skis de Villeneuve-les-Maguelonne, avaient entrepris le 27 février une traversée de l'océan glacial Arctique en passant par le Pôle nord.

Ils rêvent déjà de repartir.

« Nous sommes partis du Cap Arktikschevsky, la terre la plus au nord de la Russie, avec chacun 165 kg à tirer sur un traîneau, car nous partions en autonomie complète », a raconté par téléphone Arnaud Tortel, l'organisateur de l'expédition. L'aventure, selon lui, n'a jamais été réussie à ce jour en autonomie complète.

Au début du voyage, les deux hommes marchaient, les skis accrochant mal sur une glace trop dure. Au bout d'un mois, ils ont pu chausser les skis, qui leur permettaient de « passer les zones d'eau ouvertes ».

Les Français ont joué de malchance : la grippe d'abord qui les a terrassés — « 39 de fièvre par moins 40 dans la tente, ça fait bizarre » —, puis les traîneaux qui cassent et se remplissent progressivement de neige, puis une grave brûlure à la main pour Arnaud.

Les ours polaires aussi, plus nombreux qu'ils ne s'y attendaient, et dont trois les ont attaqués...

Le 28 avril, les deux hommes, à qui de nouveaux traîneaux avaient été parachutés, ont atteint le pôle nord géographique. À partir de là, en route pour le Canada, ils ont dû affronter des courants marins qui disloquent la banquise et qui les ont parfois obligés à transformer leurs traîneaux en bateaux et à payer avec des pelles.

Problème ultime, dans un « jour blanc » général qui gommait tous les reliefs, ils se sont heurtés à nombre d'hummocks, ces gros blocs formés par le choc de deux plaques glacées.

C'est en descendant d'un hummock de quatre mètres de haut, qu'Arnaud Tortel est tombé mardi dernier. Inconscient, il est resté une dizaine de minutes coincé sous son traîneau avant de pouvoir être dégagé par Rodolphe André. Outre un choc crânien sans gravité, Tortel souffrait d'une entorse au genou et d'une luxation de deux côtes qui l'empêchaient d'avancer et de tirer le traîneau.

Les deux hommes ont donc appelé au secours, à sept jours de marche et 150 km du but, à savoir le nord de l'île Ellesmere, l'extrême-nord du Canada. Après plusieurs essais infructueux d'un avion, un hélicoptère qui se trouvait dans la zone a finalement réussi dimanche à les récupérer.

« Bien sûr on se sentait floués de ne pas arriver à notre but alors qu'on en a tellement bavé et qu'on était si près », souligne Arnaud Tortel. « Mais pour nous, c'est une expédition réussie, parce qu'on a surmonté tant de galères et qu'on a quand même fait 1700 km et plus de 100 jours de marche ».

Tortel n'est pas tout à fait un néophyte puisqu'il a déjà atteint le pôle nord magnétique en solitaire en 1997, une expédition partiellement réitérée l'année suivante avec sa femme. « On aime tellement la banquise, l'ambiance, la solitude, l'occasion de mieux comprendre qui on est », dit-il.

Les deux hommes, qui se trouvent à Resolute Bay (Nunavut), le village le plus septentrional au pays, à quelque 2.500 km au nord-est d'Edmonton (Alberta), devraient retourner en France d'ici lundi.

Après un livre, des films et des conférences, Arnaud Tortel voudrait repartir, mais cette fois-ci à travers le continent Antarctique. « Mais ce n'est encore qu'un rêve », précise-t-il.

Bonheur format familial

Votre marchand de bonheur vous propose la spacieuse **Passat GLS familiale** à partir de 6,9 % à l'achat. **Rendez tout votre monde heureux!**

Grand choix en inventaire.

Courez voir la New Beetle de course!

Avant d'aller voir la New Beetle filer à vive allure au Grand Prix de Montréal, voyez-la à votre goût : chez Automobiles Niquet, le mercredi 14 juin de 9 h à 21 h.

Automobiles Niquet
Route 116 • Saint-Bruno
(450) 653-1553
www.niquet.com



Êtes-vous fait pour Volkswagen?

loto-québec		résultats	
Tirage du 2000-06-12		Tirage du 2000-06-12	
02 03 04 06 14		3	4
17 18 21 23 28		807	0659
30 32 33 37 46			
47 48 53 62 63		Tirage du 2000-06-12	
		NUMÉRO: 648375	
<small>T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC</small>			
<small>Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.</small>			

Peine de mort : importantes défaillances du système américain

LÉON BRUNEAU
Agence France-Presse, WASHINGTON

Près de sept condamnations à mort sur dix aux États-Unis sont cassées en raison d'erreurs judiciaires, révèle lundi une étude nationale sur la peine capitale, venant alimenter une polémique grandissante sur l'efficacité du système judiciaire américain.

Cette étude, qui couvre vingt-trois années de procès en peine capitale à travers le pays, intervient alors que le débat sur la peine de mort s'amplifie, nourri par une série récente d'erreurs judiciaires concernant des condamnés à mort et un nombre d'exécutions en augmentation constante.

Des chercheurs de la faculté de droit de l'université de Columbia à New York ont établi que 68 % des 4 578 peines de mort prononcées entre 1973 et 1995 aux États-Unis, et ayant fait l'objet d'un recours, ont été cassées.

En outre, environ 7 % des personnes rejugées ont ensuite été déclarées innocentes, selon cette étude dirigée par le professeur James Liebman.

« C'est la première étude qui examine le système dans son ensemble et ce que nous avons dé-

couvert, c'est qu'au cours des dernières décennies et à travers les États-Unis le système génère des erreurs à un taux énorme », a expliqué à l'AFP le professeur Liebman.

« C'est un système qui est conçu pour générer des erreurs et qui ensuite tente de les corriger », ajoute-t-il. « C'est un système qui met deux à trois mois pour condamner des personnes à la peine de mort (...) et dix à vingt ans pour corriger l'erreur », poursuit-il. Dans la grande majorité des cas, la faute en incombe à des avocats de la défense incompetents, selon cet expert. Outre le coût supporté par le contribuable américain, cela révèle les limites d'un système, estime le professeur Liebman.

Selon le Centre d'information sur la peine de mort, 87 condamnés à la peine capitale ont été libérés depuis 1973 aux États-Unis parce qu'ils avaient été injustement condamnés.

L'étude montre que le taux d'erreur dans les trois États où il y a le plus d'exécutions est de 18 % en Virginie, 52 % au Texas, et 73 % en Floride.

La Floride vient en tête des décisions innoçant des condamnés avec 19 cas, suivie par l'Illinois avec 13, le Texas et l'Oklahoma avec 7 chacun.

L'étude du professeur Liebman vient alimenter un mouvement d'opposition croissant sur la façon dont la peine de mort est appliquée aux États-Unis.

Ainsi, le gouverneur républicain de l'Illinois, George Ryan, a imposé en janvier un moratoire sur les exécutions dans son Etat, en raisons d'une série d'erreurs judiciaires.

En outre, plusieurs projets de lois ont été récemment déposés au Congrès pour rendre obligatoire les tests d'ADN dans les procès où la peine capitale a été demandée par l'accusation.

De son côté, l'Association américaine de médecine, la plus grande organisation de médecins aux États-Unis, devait se prononcer cette semaine sur une recommandation visant à demander un moratoire national sur les exécutions.

La polémique a également débordé dans la campagne présidentielle. Le gouverneur du Texas, George W. Bush, candidat républicain à la Maison Blanche, a réclamé pour la première fois jeudi dernier le report d'un mois de l'exécution d'un condamné à mort, Ricky McGinn, pour permettre de nouveaux tests d'ADN.

VENTE DE RÉNOVATION

OPTION 0\$ COMPTANT

TOUTES TAXES COMPRISSES DISPONIBLE !

36/48 mois

Financement 5.8% disponible

☎ (514) 327-7777



Civic hatchback SE

- Mags
- Défecteur
- Lecteur C.D. Etc.

208\$*



Coupé Civic GPFI

- Climatiseur • Portes électriques
- Plus l'équipement GPFI :
- jantes en alliage, aileron arrière, tapis GPFI, autocollants GPFI

238\$*



Accord 4 portes SE

- Groupe électrique
- Mags
- Lecteur C.D. etc.

\$

Location 48 mois, boîte 5 vitesses, comptant hatchback 2 802\$, coupé GPFI 2 748 \$, 24 000 km par année, 10 c du km additionnel.

2864968



Gabriel

Service de limousine GRATUIT
PRIX CORPORATIF DISPONIBLE
327-7777

7000, Henri-Bourassa Est Montréal-Nord
Visitez notre site : www.gabriel.ca

Des fichiers informatiques ont disparu de Los Alamos

JEAN-LOUIS SANTINI
Agence France-Presse WASHINGTON

Des fichiers informatiques hautement confidentiels ont mystérieusement disparu du laboratoire américain de recherche sur les armes nucléaires de Los Alamos, au Nouveau-Mexique, déclenchant une enquête de la sûreté fédérale, a annoncé lundi le département de l'Énergie.

« C'est une affaire extrêmement sérieuse et nous prenons toutes les mesures nécessaires », a déclaré dans un communiqué le directeur du Laboratoire, John Browne. Le FBI, la sûreté fédérale, mène l'enquête avec les services de sécurité du département de l'Énergie et l'Université de Californie, chargée de la gestion du laboratoire, a-t-il précisé.

« À ce stade, rien n'indique qu'il s'agit d'une affaire d'espionnage », a indiqué le responsable des services de contre-espionnage au département de l'Énergie, Ed Curran.

Le laboratoire, berceau de la première bombe atomique américaine, a officiellement informé le département de l'Énergie de la disparition des documents le 1^{er} juin.

Des recherches étendues sont conduites depuis sur les ordinateurs, les coffres-forts et les différents aires de stockage des informations du laboratoire dont l'accès est extrêmement restreint en raison des travaux qui y sont conduits sur les armements nucléaires.

Tout le personnel ayant un accès à ces ordinateurs et ces coffres ont été interrogés, ont indiqué les autorités fédérales.

Cet incident intervient un peu plus de six mois après l'arrestation d'un scientifique d'origine taïwanaise, Wen Ho Lee, soupçonné d'avoir transféré de Los Alamos, où il travaillait, des secrets sur la technologie des missiles nucléaires, au profit de la Chine. Celui-ci a nié ces accusations.

Les autorités fédérales, qui sont restées relativement discrètes sur la disparition des fichiers, n'ont fait aucune mention d'un possible lien entre les deux affaires.

Le général Eugene Habiger, chef du Bureau de la sécurité et des opérations d'urgence du département de l'Énergie, a indiqué que l'enquête et la recherche des stockages informatiques manquants ont été compliquées par l'absence de nombreux scientifiques.

Le secrétaire à l'Énergie Bill Richardson a chargé son adjoint, T.J. Gauthier, de superviser l'enquête sur ce nouvel incident. « Si l'enquête révèle que des personnes n'ont pas pris leur responsabilité dans le cadre de cet incident, ils feront certainement face à des mesures disciplinaires appropriées », a pour sa part promis John Browne.

Los Alamos, un lieu très surveillé

Agence France-Presse
WASHINGTON

Le laboratoire national de recherche nucléaire de Los Alamos, où des fichiers informatiques confidentiels ont mystérieusement disparu, est un lieu très surveillé de 9 600 employés, chargés principalement des armes et des stocks nucléaires américains.

Ce laboratoire, où fut mis au point la première bombe atomique pendant la Deuxième Guerre mondiale, est l'un des trois laboratoires du département américain de l'Énergie.

Il avait fait parler de lui récemment, dans le cadre d'une enquête sur le vol présumé par la Chine de secrets nucléaires américains. Un scientifique d'origine taïwanaise, Wen Ho Lee, accusé d'avoir enfreint aux règles de sécurité, a été renvoyé en dépit de ses affirmations d'innocence.

Le laboratoire s'occupe de la gestion des stocks des armements nucléaires, de matériaux nucléaires comme le plutonium, le tritium et l'uranium hautement enrichi. Il travaille aussi contre la prolifération des armes de destruction massive et sur les effets sur l'environnement des déchets nucléaires.

Des programmes sont également assurés dans les domaines de la protection nucléaire, de la science biomédicale et des calculs informatiques.

Créé en 1943, le laboratoire est géré conjointement par le département américain de l'Énergie et l'Université de Californie. Son budget est d'environ 1,2 milliard de dollars.

L'OMS craint de perdre la guerre contre les maladies infectieuses

Audience publique

Politique de consultation publique en matière d'urbanisme

Le conseil municipal a institué une commission consultative pour tenir une audience publique sur le projet de politique de consultation publique concernant les projets dérogatoires au plan ou au règlement d'urbanisme.

Participez à l'audience publique

La commission consultative invite les citoyens, les citoyennes et les organismes à participer à la consultation publique. Des aujourd'hui, procurez-vous la documentation dans les bureaux Accès Montréal, dans les bibliothèques de quartier ou consultez le site Internet de la Ville de Montréal.

Lieu : Salle paroissiale Saint-Édouard
6511, rue Saint-Denis
(métro Beaubien)

Heure : 19 h

Dates : 20 juin 2000 partie I - Période de questions

Les citoyens pourront poser des questions aux représentants de la Ville de Montréal après une présentation du projet soumis à la consultation publique.

29, 30 août et 5 septembre partie II - Audition des opinions

26 et 27 septembre partie III - Présentation du rapport préliminaire

Des séances supplémentaires seront tenues, au besoin, pour chacune des parties de l'audience publique.

Renseignements :

Service des relations avec les citoyens
333, rue Saint-Antoine Est, bureau 520
Montréal (Québec) H2X 1R9
Téléphone : 872-2942
Télécopieur : 872-6767
www.ville.montreal.qc.ca/consultation/consultation.htm



Agence France-Presse
WASHINGTON

La guerre contre les maladies infectieuses pourrait être perdue dans les 10 ou 20 prochaines années, estime l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui lance un cri d'appel dans un nouveau rapport sur l'extension des affections résistant aux médicaments.

« Il pourrait seulement rester au monde une ou deux décennies pour utiliser de manière optimale beaucoup des médicaments actuellement sur le marché pour vaincre les maladies infectieuses », a souligné hier le Dr David Heymann, directeur de l'OMS pour les maladies transmissibles.

« Nous sommes vraiment engagés dans une course contre la montre pour faire baisser les maladies infectieuses dans le monde, avant que ce ne soient les maladies qui épuisent d'abord les médicaments », a-t-il ajouté.

Le rapport de l'OMS précise qu'en Estonie, en Lettonie et dans certaines parties de la Russie et de la Chine, plus de 10 % des souches de la tuberculose sont résistantes aux deux médicaments les plus puissants contre cette maladie.

En Thaïlande, les trois remèdes les plus efficaces contre le paludisme sont désormais inefficaces. Environ 30 % des patients traités avec le lamivudine, un nouveau médicament contre l'hépatite B, sont résistants à la thérapie après la première année.

« Il a fallu 20 ans pour mettre au point la pénicilline à usage médical et 20 ans d'utilisation de ce remède

pour qu'il devienne pratiquement inefficace pour traiter la blennorragie dans la plupart des régions du monde », a rappelé le Dr Heymann.

Les causes de l'extension de la résistance aux antibiotiques, note l'OMS, sont différentes selon les régions du monde. Dans les pays pauvres elle provient du fait qu'ils ne sont pas assez utilisés, et dans les pays riches, qu'ils le sont trop.

L'OMS est d'autant plus inquiète qu'il n'y a pratiquement pas de nouvelles médications en cours de mise au point par les laboratoires pharmaceutiques et qu'il faut compter de 15 à 20 ans pour les recherches sur un nouveau remède contre les maladies infectieuses.

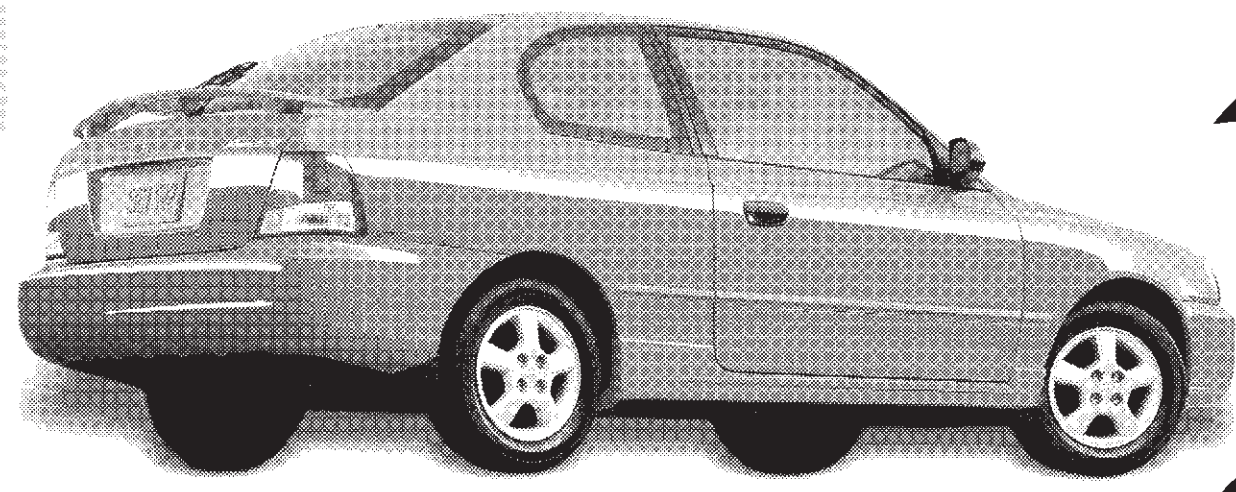
« Nous sommes en train de perdre les outils que nous avons à notre disposition », a noté pour sa part un responsable du secteur des maladies transmissibles à l'OMS, M. Kraig Klautdt.

« Nous avons à l'heure actuelle des médicaments efficaces pour guérir presque toutes les maladies infectieuses majeures, mais nous risquons de perdre ces remèdes — et nos chances de contrôler peut-être un jour beaucoup de maladies infectieuses en raison de la résistance aux produits antimicrobiens », a souligné par ailleurs dans un communiqué la directrice générale de l'OMS, Mme Gro Harlem Brundtland.

Selon elle, « utilisés largement et sagement, les médicaments actuels peuvent éviter les infections d'aujourd'hui et les catastrophes dues à la résistance antimicrobienne de demain ».

CET ÉTÉ EN REGARDANT DE PRÈS... VOUS CHOISIREZ HYUNDAI!

Pour sa qualité, durabilité et fiabilité...



À PARTIR DE
Accent GS 179\$ /MOIS*

VERSEMENT INITIAL / MOIS		
500 \$	1 000 \$	1 500 \$
179 \$	169 \$	159 \$

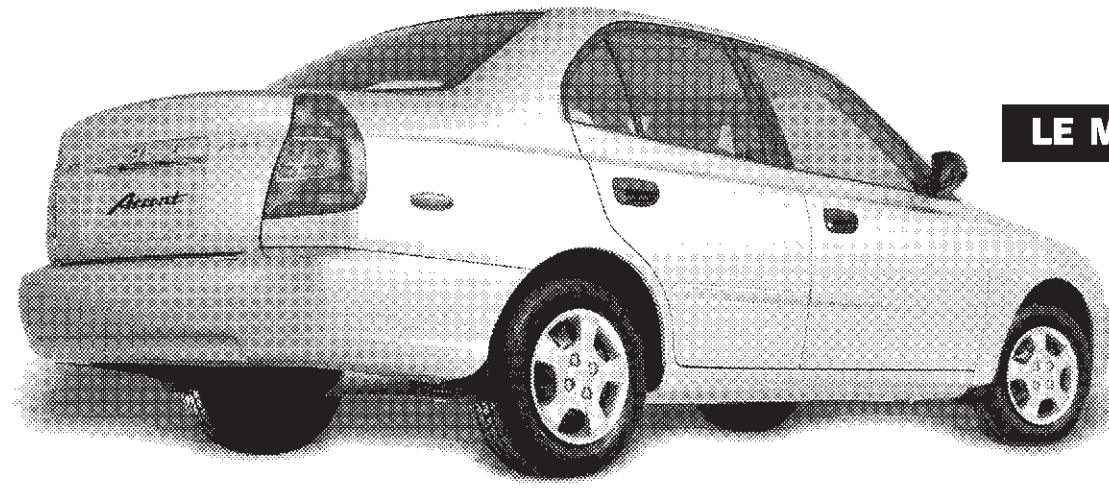
- Toit ouvrant
- Roues en alliage d'aluminium
- Radio stéréo AM/FM électronique, lecteur de DC et 4 hauts-parleurs
- Aileron arrière
- Verrouillage électrique centralisé des portières
- Phares antibrouillards
- Suspension à calibration sport
- Et beaucoup plus!

À PARTIR DE
Accent GSI 199\$ /MOIS*

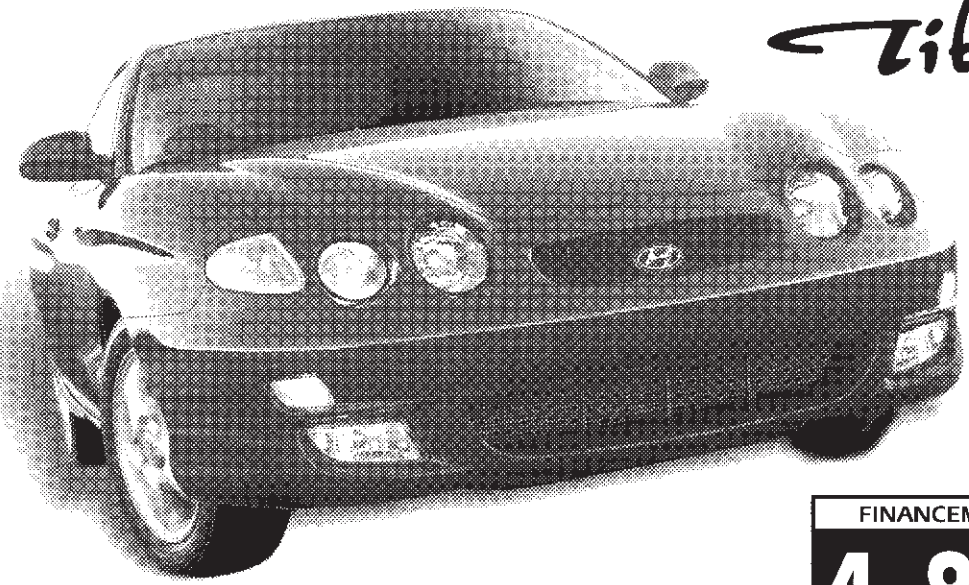
VERSEMENT INITIAL / MOIS		
500 \$	1 000 \$	1 500 \$
209 \$	199 \$	189 \$

AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

LE MEILLEUR ACHAT EN VERSION 4 PORTES



Accent GL
4 PORTES



À PARTIR DE
Tiburon 239\$ /MOIS**

VERSEMENT INITIAL / MOIS		
0 \$	1 000 \$	1 895 \$
284 \$	260 \$	239 \$

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



GARANTIE 5 ANS

L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS / 100 000 km
(éléments importants) ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / 60 000 km standard)
Incluant : livraison d'essence • changement de roue en cas de crevaison • déverrouillage • remorquage

FINANCEMENT
4,8%
DISPONIBLE JUSQU'À 48 MOIS



HYUNDAI
UNE ÈRE NOUVELLE
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

LES PARTENAIRES HYUNDAI DU GRAND MONTRÉAL

Photos à titre indicatif seulement. * Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour l'ACCENT 2000 à partir de 179 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 8 592 \$. 500 \$ comptant, aucun dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 4,8 % jusqu'à 48 mois. ** Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour la TIBURON 2000 à partir de 239 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 11 472 \$. 1 895 \$ comptant, dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 4,8 % jusqu'à 48 mois. En sus, frais administratifs de 350 \$ reliés au contrat de location pour les modèles 2000. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre supplémentaire. Option d'achat au terme de la location. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sujet à l'approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicules en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée avec livraison avant le 30 juin 2000.